

Etats financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2016

Berne, juin 2017



UPU | UNION
POSTALE
UNIVERSELLE

Union postale universelle

États financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2016

Avant-propos

J'ai le plaisir de vous présenter les états financiers de l'Union postale universelle (UPU) consolidés et certifiés aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), établies par International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB).

L'UPU, comme l'ensemble du système des Nations Unies, se doit d'introduire des mécanismes de fonctionnement intégrant des principes et des méthodes basés sur la comptabilité d'entreprise. Au nombre de ces principes, celui de la prudence, qui impose que l'on comptabilise l'ensemble des engagements, même pour les retraites à venir du personnel.

À la différence des autres organisations, agences ou programmes des Nations Unies ayant un plan de prévoyance en primauté des prestations déjà certifiés aux normes IPSAS, l'UPU peut se targuer de présenter des états financiers complètement fidèles aux normes. Nous sommes en effet les seuls à avoir pu intégrer la totalité des engagements envers le personnel relativement aux normes prévues en la matière. C'est donc une image fidèle de notre situation financière qui vous est restituée au travers de ce document.

Les résultats présentés sont en ligne avec nos principes de gestion. Une approche soucieuse des résultats, s'appuyant sur les objectifs stratégiques de l'organisation (Stratégie postale de Doha – SPD), d'une part, et sur la nécessaire mise en œuvre des décisions des organes, d'autre part, a été privilégiée. Dans ce contexte, il est désormais possible d'en avoir une confirmation par la nouvelle information, rendue disponible par l'introduction d'une comparaison des montants budgétisés et des montants effectifs au nombre des états financiers publiés.

Cette présentation permet de mieux montrer les sources de financement de l'UPU. C'est très utile à l'heure du défi auquel fait face l'organisation pour le financement des investissements nécessaires à l'atteinte des résultats attendus, tels que définis dans la SPD. Seule une gestion financière irréprochable permettra à l'UPU d'atteindre cet objectif dans le futur.

Berne, juin 2017

Bishar A. Hussein
Directeur général

Introduction

Les états financiers de l'UPU pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2016 sont soumis au Conseil d'administration (CA) de l'UPU pour examen et approbation, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier de l'UPU.

En outre, l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers de 2016 est soumise au CA, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier.

Les états financiers de 2016 ont été établis conformément aux normes IPSAS. Cette pratique découle de la décision approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/60/283(IV) I) de remplacer, dans l'ensemble du système des Nations Unies, les normes comptables du système des Nations Unies par les normes IPSAS, internationalement reconnues.

Points essentiels concernant l'exécution du budget

Explication des écarts entre les montants budgétaires et les montants réels en 2016

Les chiffres annuels concernant les recettes et les dépenses ont été approuvés par le CA, conformément aux dispositions de l'article 9 du Règlement financier. Au cours de l'exercice financier 2016, diverses ressources budgétaires ont dû être réaffectées en fonction des priorités accordées aux objectifs et programmes inclus dans la SPD.

Au niveau du Programme et budget 2016 dans son ensemble, le bilan de l'utilisation des ressources inscrites au Programme et budget présente une réduction des dépenses de 1 639 224 CHF, moins importante qu'en 2015, mais toujours principalement au niveau des ressources extrabudgétaires.

L'analyse par objectif du Programme et budget confirme la tendance, déjà remarquée lors des trois premiers exercices financiers du cycle, de retrouver cette réduction des dépenses, notamment à l'objectif 1 (Améliorer l'interopérabilité des réseaux postaux internationaux). En 2016, la réduction totale pour l'objectif 1 a été de 2 222 124 CHF, dont 57% en provenance des ressources extrabudgétaires, plus particulièrement dans les programmes «Système de contrôle mondial (GMS) de l'Union postale universelle» et «Stratégie relative à une infrastructure des adresses», et 43% en provenance de l'Union.

Les objectifs 2 (Apporter des connaissances techniques et une expertise concernant le secteur postal), 3 (Promouvoir les produits et services innovants) et 4 (Favoriser le développement du secteur postal) ont aussi enregistré des réductions, mais dans une moindre mesure: 539 426 CHF pour l'objectif 2, 585 217 CHF pour l'objectif 3 et 487 597 CHF pour l'objectif 4.

La Coopérative télématique et la Coopérative EMS, groupées sous l'objectif 5 (Programmes extrabudgétaires), ont généré cette année un dépassement de 556 572 CHF.

L'objectif 6 (Coopération technique) a enregistré cette année encore une augmentation des dépenses (2 153 400 CHF) liée à l'utilisation des réserves à l'approche de la fin du cycle.

En absence de frais de nature exceptionnelle et en lien avec la préoccupation permanente du management du Bureau international d'optimiser l'utilisation de ressources, les programmes institutionnels (objectif 7) ont obtenu en 2016 une réduction des dépenses de 514 832 CHF par rapport au montant budgété.

L'état comparatif du Programme et budget et des montants réels par objectif est présenté dans l'état financier V.

État financier I – État de la situation financière au 31 décembre 2016 (en francs suisses)

	Notes	2016	2015
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents	3	41 500 013	47 097 747
Placements	7	97 776 954	80 667 697
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	20 846 484	26 466 323
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	17 099 280	22 490 212
Stocks	5	311 999	337 842
Autres actifs courants	6	4 283 720	3 421 012
		181 818 450	180 480 834
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	7	4 561 250	7 303 670
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	12 623 877	1 505 690
Matériel	8	1 615 512	1 857 457
Immobilisations incorporelles	9	323 379	367 515
Terrains et constructions	10	26 231 562	27 048 248
Autres actifs non courants	6	25 296	10 200
		45 380 877	38 092 780
Total des actifs		227 199 327	218 573 614
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	16 845 916	21 857 156
Prestations au personnel	12	1 846 490	1 780 434
Recettes différées	13	64 948 959	49 533 969
Avances	13	84 286 511	90 854 878
Fonds en dépôt pour les services de traduction	16	7 117 955	7 440 724
Emprunts exigibles dans l'année	14	375 760	375 760
Provisions	15	925 000	1 000 000
		176 346 591	172 842 920
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	12	135 622 976	130 834 615
Emprunts exigibles après une année	14	1 085 038	1 439 918
		136 708 014	132 274 533
Total des passifs		313 054 605	305 117 453
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	17	-86 350 320	-92 372 884
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	17	3 496 830	4 656 128
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	17	-7 401 877	-3 257 378
Réserves	17	4 400 089	4 430 294
Actifs nets		-85 855 279	-86 543 839

État financier II – État de la performance financière pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (en francs suisses)

	Notes	2016	2015
<i>Recettes</i>			
Contributions statutaires des Pays-membres	20	35 885 215	35 772 790
Autres contributions annuelles	20	3 494 517	3 691 788
Contributions volontaires	20	16 570 467	16 837 336
Ventes	20	10 216 900	9 775 300
Recettes financières	20	11 185 565	715 687
Gains de change	22	1 725 929	1 156 740
Autres recettes	20	1 664 799	1 363 073
Total des recettes		80 743 392	69 312 715
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	21	47 405 963	44 010 318
Voyages	21	1 215 436	1 172 613
Services de consultant et contrats externes	21	4 310 782	4 479 212
Dépenses de projet	21	17 973 161	14 725 470
Frais généraux de fonctionnement	21	1 218 863	1 520 789
Matériel et fournitures	21	471 285	396 240
Maintenance et réparations	21	1 365 068	1 522 935
Amortissement	21	1 958 081	1 996 110
Coûts financiers	21	418 471	4 790 653
Pertes de change	22	1 485 536	1 465 341
Autres dépenses	21	1 515 977	2 472 685
Total des dépenses		79 338 624	78 552 366
Résultat net		1 404 768	-9 239 651

État financier III – État des variations des actifs nets au 31 décembre 2016 (en francs suisses)

	Notes	Excédent cumulé (déficit) – Fonds de l'Union	Excédent cumulé (déficit) – Autres fonds	Excédent cumulé (déficit) – Entités contrôlées	Réserves	Total des actifs nets
Actifs nets au 1^{er} janvier 2015		-85 278 732	5 229 056	-2 345 263	4 442 065	-77 952 874
Résultat net pour l'exercice en cours	17	-7 433 080	-585 415	-1 221 156		-9 239 651
Reclassement entre fonds propres affectés et fonds de tiers affectés	17		17 672			17 672
Utilisation des réserves	17	338 929			-11 770	327 159
Conversion en monnaie étrangère	17		-5 185	309 041		303 856
Actifs nets au 31 décembre 2015		-92 372 884	4 656 128	-3 257 378	4 430 295	-86 543 839
Résultat net pour l'exercice en cours	17	6 118 238	-1 275 112	-3 438 358		1 404 768
Reclassement entre fonds propres affectés et fonds de tiers affectés	17		125 881			125 881
Utilisation des réserves	17	-95 675			-30 206	-125 881
Conversion en monnaie étrangère	17		-10 068	-706 141		-716 209
Actifs nets au 31 décembre 2016		-86 350 321	3 496 830	-7 401 877	4 400 089	-85 855 279

**État financier IV – État des flux de trésorerie pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
(en francs suisses)**

	Notes	2016	2015
Résultat net		1 404 768	-9 239 651
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Coûts de dépréciation	8 à 10	1 958 081	1 996 110
Amortissement subventions	10	-22 346	-26 659
Perte sur les équipements cédés	8	912	-5 595
Subventions reçues	10	-	-
Augmentation (diminution) des provisions pour créances douteuses	4	-8 506 365	3 669 282
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	3 000 825	-9 216 099
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	5 398 124	-8 147 139
(Augmentation) diminution des stocks	5	25 843	18 381
(Augmentation) diminution des autres actifs	6	-877 804	3 544 729
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	11	-5 011 240	7 648 787
Augmentation (diminution) des recettes différées	13	15 414 990	814 891
Augmentation (diminution) des avances/acomptes clients	13	-6 568 367	607 605
Augmentation (diminution) des obligations au titre des prestations au personnel	12	4 854 417	4 260 347
Augmentation (diminution) des autres obligations	15	-75 000	820 000
Augmentation (diminution) des montants dus aux services de traduction	16	-322 768	-211 176
Reclassement entre fonds propres affectés et fonds de tiers affectés	17	125 881	17 672
Utilisation des réserves	17	-125 881	327 159
Différences de change relatives à l'entité (activités opérationnelles)		-1 003 956	10 189
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		9 670 117	-3 111 167
Flux de trésorerie des activités de placements			
(Augmentation) diminution des placements	7	-	-
(Augmentation) diminution des dépôts en espèces	7	-14 366 836	5 185 826
(Augmentation) diminution des terrains et constructions	10	-407 100	451 314
(Augmentation) diminution du matériel et des autres immobilisations incorporelles	8 et 9	-426 781	-675 624
Différences de change relatives à l'entité (activités d'investissement)		-	-
Flux de trésorerie nets des activités de placements		-15 200 718	4 961 515
Flux de trésorerie des activités des emprunts			
Augmentation (diminution) des emprunts	14	-354 880	-350 845
Flux de trésorerie nets des activités de financement		-354 880	-350 845
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3	-5 885 480	1 499 503
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3	47 097 747	45 304 575
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalent en monnaie étrangère		287 749	293 666
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		41 500 013	47 097 747

État financier V – État comparatif des montants budgétaires et des montants réels pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (en francs suisses)

<i>Objectif</i>	<i>Budget révisé 2015</i>	<i>Programmes extrabudgétaires 2015</i>	<i>Budget total 2015</i>	<i>Montants réels 2015</i>	<i>Différence 2015</i>
Améliorer l'interopérabilité des réseaux postaux internationaux	4 102 150	3 952 100	8 054 250	5 490 728	2 563 522
Apporter des connaissances techniques et une expertise concernant le secteur postal	1 558 760	497 200	2 055 960	1 601 801	454 159
Promouvoir les produits et services innovants	2 012 990	1 534 330	3 547 320	2 406 866	1 140 454
Favoriser le développement durable	1 701 600	1 065 900	2 767 500	2 289 699	477 801
Programmes extrabudgétaires	450 000	12 513 719	12 963 719	11 855 889	1 107 830
Coopération technique	5 553 680	390 000	5 943 680	7 469 330	-1 525 650
Programmes d'appui	21 445 555	1 959 920	23 405 475	25 776 797	-2 371 322
Total des dépenses pour 2015	36 824 735	21 913 169	58 737 904	56 891 110	1 846 794
<i>Objectif</i>	<i>Budget 2016</i>	<i>Programmes extrabudgétaires 2016</i>	<i>Budget total 2016</i>	<i>Montants réels 2016</i>	<i>Différence 2016</i>
Améliorer l'interopérabilité des réseaux postaux internationaux	4 168 570	4 191 100	8 359 670	6 137 546	2 222 124
Apporter des connaissances techniques et une expertise concernant le secteur postal	1 535 410	499 600	2 035 010	1 495 584	539 426
Promouvoir les produits et services innovants	2 080 190	1 411 200	3 491 390	2 906 173	585 217
Favoriser le développement durable	1 714 400	1 069 800	2 784 200	2 296 603	487 597
Programmes extrabudgétaires	450 000	12 621 200	13 071 200	13 627 772	-556 572
Coopération technique	5 599 280	300 000	5 899 280	8 052 680	-2 153 400
Programmes d'appui	21 276 885	2 052 780	23 329 665	22 814 833	514 832
Total des dépenses pour 2016	36 824 735	22 145 680	58 970 415	57 331 191	1 639 224

Un rapprochement entre les recettes et les dépenses découlant de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité d'exercice intégrale est inclus dans la note 19, jointe aux présents états financiers.

Notes jointes aux états financiers

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

Note 1 – Objectifs et budget de l'organisation

Fondée en 1874, l'UPU constitue le principal forum de coopération entre les acteurs du secteur postal. Elle contribue au maintien d'un réseau véritablement universel de produits et de services actuels, joue un rôle de conseil, de médiation et de liaison et fournit, s'il y a lieu, une assistance technique. Elle fixe les règles applicables aux échanges de courrier international et formule des recommandations pour stimuler la croissance des services de courrier, des services de colis et des services financiers et améliorer la qualité du service offert aux clients.

L'Union, qui compte à présent 192 Pays-membres, fonctionne conformément aux dispositions du Traité de Berne de 1874. La Constitution de l'UPU représente l'Acte fondamental renfermant les règles organiques de l'Union. Il s'agit d'un instrument diplomatique ratifié par les autorités compétentes de chaque Pays-membre. La Constitution ne peut être modifiée qu'à l'occasion des Congrès, et les modifications sont consignées dans un protocole additionnel, également soumis à ratification.

Les règles communes applicables au service postal international et les dispositions concernant les services de la poste aux lettres et des colis postaux sont énoncées dans la Convention et ses Règlements. Les Règlements de la Convention sont des accords conclus par les Pays-membres élus par le Congrès pour siéger au Conseil d'exploitation postale (CEP), lequel a le pouvoir de modifier les Règlements lors de ses sessions annuelles. La Convention et ses Règlements sont contraignants pour tous les Pays-membres. L'Arrangement concernant les services postaux de paiement et son Règlement ne sont contraignants que pour les pays parties à l'Arrangement.

L'UPU a son siège à Berne (Suisse) et jouit des privilèges et immunités accordés au titre de la Convention du 1^{er} juillet 1948 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse. Elle est notamment exemptée de la plupart des impôts directs et indirects.

L'UPU est dirigée par le Congrès, le CA et le CEP, organes statutaires de l'organisation établis en vertu de la Constitution de l'UPU.

Le Congrès est l'organe suprême de l'Union et il est composé de représentants des Pays-membres. Il se réunit tous les quatre ans et élit le Directeur général et le Vice-Directeur général du Bureau international pour un mandat de quatre ans qu'ils exercent pendant l'intervalle entre deux Congrès successifs. Le Congrès fixe le montant maximal des dépenses au titre du budget de l'Union et élit les membres du CA et du CEP.

Le CA est composé de 41 Pays-membres, élus durant le Congrès. Traditionnellement, les autres membres du CA élisent le Président parmi les représentants du pays hôte du Congrès. Les membres et le Président sont élus pour un mandat de quatre ans entre les Congrès. Le CA se réunit chaque année et approuve le budget et les comptes de l'Union et adopte le Règlement financier, le Statut du personnel et les règlements régissant les divers fonds administrés par l'Union.

Le CEP est composé de 40 Pays-membres, élus durant le Congrès; au moins un tiers d'entre eux doivent être remplacés à chaque élection. Le CEP se réunit chaque année et il est chargé des aspects opérationnels, économiques et commerciaux de l'activité postale. En outre, il adresse aux Pays-membres des recommandations sur les normes à adopter en matière de technologie ou d'exploitation, ou sur des procédures relevant de sa compétence qui exigent des pratiques uniformes.

Conformément à la Constitution, l'UPU est financée par les contributions de ses Pays-membres. Elle reçoit aussi des contributions volontaires des Pays-membres et d'autres donateurs et perçoit une rémunération pour les produits et services fournis. L'Union fonctionne sur la base d'un budget annuel, qui prévoit les crédits correspondant aux autorisations de dépenses approuvées par le CA. L'approbation de ces crédits donne pouvoir au Directeur général d'engager et d'autoriser les dépenses et d'effectuer les paiements aux fins prévues, dans les limites des crédits.

L'Union présente dans ses états financiers consolidés tous les revenus et les charges en lien avec les objectifs stratégiques de l'organisation, y compris ceux d'un certain nombre d'entités. Ces dernières participent pleinement à la mission de l'organisation et bénéficient en outre de l'appui administratif fourni par le Bureau international. Elles ne sont ni des personnes morales ni des entreprises coopératives au sens du droit privé et dépendent directement du contrôle des organes de l'UPU. Ces entités sont entièrement consolidées dans les états financiers de l'UPU.

Les entités contrôlées sont les suivantes:

- La Coopérative EMS est une coopérative à caractère volontaire établie par résolution du CEP (CEP 2/1998). Elle est composée de membres à la fois importateurs et exportateurs d'envois EMS. La Coopérative EMS favorise la coopération entre ses membres en vue d'assurer la prestation de services EMS de haute qualité et abordables à l'échelle mondiale. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative EMS, lequel se réunit quatre fois par an. Conformément aux Statuts de la Coopérative EMS, les membres versent une cotisation annuelle établie sur la base des échanges d'envois EMS.
- La Coopérative télématique est une coopérative à caractère volontaire établie par le CEP, en vertu de la résolution C 27/1994 du Congrès de Séoul, et confirmée par la résolution C 52/1999 du Congrès de Beijing. Les membres qui la composent sont des opérateurs postaux publics, semi-publics ou privés de Pays-membres de l'Union. Elle favorise la coopération entre ses membres en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes d'information et de moyens de communication électroniques communs ou compatibles. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative télématique. Les membres versent une cotisation annuelle correspondant à leur classe de contribution, conformément aux Statuts et principes de fonctionnement de la Coopérative télématique. Celle-ci perçoit aussi une rémunération pour les services qu'elle fournit. Tous les produits, services et documents financés par la Coopérative télématique, y compris les droits de propriété intellectuelle y relatifs, sont la propriété de l'Union.
- Le Fonds pour l'amélioration de la qualité de service (FAQS) est une fiducie créée par le Congrès pour aider les pays à améliorer la qualité du service postal universel. Le FAQS est régi par un Acte de fiducie, adopté par le CEP. Ce dernier désigne les membres du Conseil fiduciaire du FAQS, qui ont un mandat de trois ans renouvelable. Les fiduciaires approuvent les projets devant être financés par le FAQS et gèrent les investissements du FAQS. Le FAQS est financé par le produit des investissements, les contributions annuelles versées par les pays constituants et les contributions volontaires versées par ces derniers et les gouvernements. Les fonds sont détenus pour le compte des pays créanciers, qui peuvent soumettre des propositions de projet visant à améliorer la qualité du service postal. En cas de dissolution du FAQS, les soldes, après remboursement des avoirs des constituants, sont crédités sur les comptes de l'UPU pour la coopération technique pour des projets d'amélioration de la qualité du service postal international.
- Le Groupe d'utilisateurs UPU*Clearing a été créé en vertu de la résolution CEP 5/2003 du CEP pour permettre à ses membres de régler leurs comptes postaux internationaux de manière peu onéreuse et efficace dans le cadre d'un système qui centralise les transactions et calcule les règlements. Le groupe d'utilisateurs comprend une assemblée générale, un comité directeur et un secrétariat. Pour tout ce qui concerne les règlements et les questions comptables, le groupe d'utilisateurs relève du Bureau international. Le groupe d'utilisateurs et son système de compensation sont régis par une série de règles internes et de règlements en matière de compensation. Le système de compensation sert de moyen intermédiaire pour le règlement des paiements, et les opérateurs désignés peuvent déterminer leur statut (débiteurs/créanciers) à tout moment. Pour toutes les transactions, une seule opération de paiement et de réception est effectuée avec les autres membres du système, ce qui réduit les coûts administratifs et accélère le processus de paiement. Au début de chaque année, un calendrier préétabli indiquant les dates importantes pour chaque période de compensation est communiqué à l'ensemble des membres. Le groupe d'utilisateurs est entièrement autofinancé grâce aux cotisations annuelles des membres. Le groupe d'utilisateurs comptait 44 membres au 31 décembre 2016, répartis dans le monde entier.

Note 2 – Principales méthodes comptables

Convention utilisée aux fins de l'établissement des états financiers

Les présents états financiers ont été établis sur la base d'une comptabilité d'exercice et conformément au principe de continuité d'exploitation, et les méthodes comptables ont été appliquées de manière cohérente pendant tout l'exercice. Ces états financiers sont élaborés conformément aux normes IPSAS.

Entités contrôlées

Les entités que l'UPU contrôle sont intégralement consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle. L'UPU contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou qu'elle a des droits sur, des bénéfices variables issus de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'influencer sur ces bénéfices par le biais du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité.

Transactions éliminées lors de la consolidation

Toutes les transactions et les soldes, ainsi que les revenus et les charges non réalisés internes à l'UPU et aux entités contrôlées, sont éliminés lors de la consolidation. Ainsi, les revenus, les charges, les actifs et les passifs présentent la situation nette de toutes activités interentités.

Reclassements

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Emprunts

Les emprunts comprennent un prêt sans intérêt accordé par la Confédération suisse et évalué à sa valeur actualisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie, investissements et autres actifs financiers

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les dépôts sur des comptes bancaires courants et d'autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements (courants) comprennent les dépôts à court terme pour des périodes de plus de trois mois et de moins d'un an. Les placements à long terme (non courants) sont majoritairement détenus par un mandataire et comprennent des actions et des obligations libellées dans les principales monnaies utilisées par l'Union. Les placements sont évalués à la juste valeur à la date d'établissement des états financiers, telle que déterminée par le mandataire.

Prestations au personnel

Des provisions sont constituées pour les obligations relatives à la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service, qui sont toutes deux considérées comme des régimes à prestations définies, ainsi que pour les avantages à long terme au titre de la cessation de service (primes de rapatriement, frais de voyage et de déménagement), tels que déterminés chaque année par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés selon la méthode du corridor et sont amortis sur le nombre moyen d'années de service restant du personnel en activité. Le taux d'actualisation prend en considération la durée estimée des paiements futurs de prévoyance. En outre, des provisions sont constituées pour les droits à congé et les heures supplémentaires réalisées mais non payées à la date d'établissement des états financiers.

Comptabilisation en charges

Les charges sont comptabilisées lorsque les marchandises sont livrées, les voyages effectués et les services fournis.

Instruments financiers

Un instrument financier est comptabilisé lorsque l'Union souscrit aux dispositions contractuelles de l'instrument et jusqu'à l'expiration du droit de recevoir d'une autre entité de la trésorerie correspondant à cet actif financier ou de l'obligation de fournir des liquidités à une autre entité au titre d'un engagement financier.

Les placements sont des actifs financiers non dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur par le biais du solde sur la base d'un prix coté sur un marché actif à la date de présentation des états financiers. La trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs financiers à court terme et sont évalués à la valeur nominale à la date de présentation des états financiers. Les dépôts en espèces détenus pendant plus de douze mois sont évalués à la juste valeur par le biais du solde.

Les créances sans condition sont des actifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Elles comprennent les contributions fixées et autres montants à recevoir en espèces. Les créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale. Les créances à plus long terme couvrant les arriérés de Pays-membres soumis à des sanctions ayant négocié un accord de remboursement sont évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les comptes créditeurs et les emprunts sont des passifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes et payables en espèces et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les emprunts (prêts) sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Etant donné qu'ils constituent des passifs à court terme, les comptes créditeurs sont évalués à la valeur nominale.

Opérations en monnaie étrangère

La monnaie de compte de l'UPU est le franc suisse, et les états financiers sont présentés dans cette monnaie. Toutes les opérations effectuées dans d'autres monnaies sont converties en francs suisses selon les taux de change des Nations Unies en vigueur à la date des opérations. Les profits comme les pertes, réalisés ou non, qui résultent de la liquidation de ces opérations et de la conversion (à la date d'établissement des états financiers) des passifs et des actifs nets libellés dans d'autres monnaies que le franc suisse, sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

La monnaie de compte pour le FAQS, les coupons-réponse internationaux (CRI) et UPU*Clearing est le dollar des États-Unis. Les différences résultant de la conversion (du dollar des États-Unis au franc suisse) du bilan de ces entités sont comptabilisées directement en actifs nets.

Immobilisations

Le matériel est évalué à la valeur d'achat diminuée de l'amortissement et de la dépréciation cumulés. Les profits et pertes lors de la cession d'actifs sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état de la performance financière.

Les bâtiments occupés sont évalués au coût de la construction lorsqu'ils sont nouveaux, auquel s'ajoute le coût des améliorations ultérieures, tel que déterminé par un expert indépendant au 1^{er} janvier 2010, diminué de l'amortissement cumulé. La valeur a été déterminée par un consultant externe indépendant sur la base de la valeur de chaque élément à la construction, plus la valeur des améliorations existantes à la date de la comptabilisation initiale du 1^{er} janvier 2010 et moins l'amortissement cumulé basé sur la durée d'utilité restante de chaque élément. Les coûts ultérieurs concernant des rénovations majeures et les améliorations apportées aux immobilisations qui augmentent ou prolongent les avantages économiques futurs ou le potentiel de service sont évalués au prix coûtant.

Les actifs patrimoniaux, y compris les œuvres d'art léguées, ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'amortissement est déduit de manière à amortir la totalité du coût des immobilisations, autres que les terrains et les immeubles en construction, sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire, comme indiqué ci-après:

<i>Catégorie</i>		<i>Durée d'utilité estimée (années)</i>
Équipement	Matériel informatique, y compris les écrans d'ordinateur	4 ou 5
	Imprimantes	3 à 5
	Ordinateurs portables et serveurs	3
	Commutateurs de réseau	7
	Autres équipements	10
	Équipement de bureau autre que les chaises	10
	Chaises	5
	Équipement de sécurité et de sûreté	5
	Téléphones et télécopieurs	5
	Matériel de télécommunication	7
	Téléphones portables	2
	Matériel audiovisuel	5
	Véhicules à moteur	8
	Autre matériel	5 à 10
Bâtiments	Structure	100
	Façade	50
	Toiture	60
	Sols, murs et escaliers	50
	Revêtements des sols et des murs	40
	Avant-place	40
	Arbres et plantes	20
	Matériel de cuisine	40
	Salles de conférences	40
	Chauffage et ventilation	30
	Installations sanitaires	40
	Installations électriques	50
	Ascenseurs	40

Les droits d'utilisation de la propriété dans le canton de Berne, qui ont été acquis sans frais et qui reviennent au canton à la fin du prêt, n'ont pas été comptabilisés.

La valeur comptable des immobilisations est examinée pour déterminer toute perte de valeur résultant d'événements ou de changements indiquant que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, le cas échéant, l'ampleur de la perte de valeur. Toute modification des provisions pour perte de valeur figure dans l'état de la performance financière.

Stocks

Les stocks comprennent les timbres-poste (évalués à leur valeur nominale) détenus par l'Union à des fins d'exploitation, les souvenirs destinés à la vente (évalués au prix coûtant ou à la juste valeur, la valeur la plus faible étant retenue) et les CRI en stock (évalués au coût de production). Le stock des publications achevées est considéré comme n'ayant pas de valeur significative, et les coûts liés à la production des publications sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus. Le coût du combustible utilisé pour chauffer les locaux du siège est considéré comme un coût administratif et est comptabilisé à l'achat.

Immobilisations incorporelles

L'Union immobilise les achats de logiciels informatiques à partir de 5000 CHF. Les coûts des logiciels et des services de consultants chargés de la mise en œuvre des systèmes sont capitalisés et amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les coûts afférents au développement de logiciels internes sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Actifs nets

Les actifs nets comprennent l'excédent et le déficit de l'Union, les réserves constituées par l'organe directeur de l'Union, les soldes des fonds des autres entités faisant partie de l'Union (CRI, fonds volontaire et UPU* Clearing) ainsi que les soldes des fonds des entités contrôlées par l'Union qui sont prises en considération dans les états financiers consolidés (Coopérative télématique, Coopérative EMS et FAQs). Le solde des fonds des autres entités et des entités contrôlées est utilisé essentiellement pour des activités spécifiques. Les fonds des services de traduction ne font pas partie des actifs nets et ne sont pas pris en considération dans les états financiers.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si l'Union a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

Créances

Les créances sont estimées selon la méthode des coûts amortis. Une provision pour créances non recouvrables, égale au montant des contributions statutaires à recevoir des Pays-membres soumis à des sanctions conformément aux dispositions de la Constitution de l'UPU, est comptabilisée. Pour les Pays-membres ayant conclu un accord en vue d'un paiement échelonné sur plusieurs années, une indemnité pour créances non recouvrables, égale au montant à recevoir par l'Union au titre de l'accord en question, est comptabilisée en cas de défaut de paiement du remboursement annuel par le Pays-membre deux années de suite. À moins que le Pays-membre ne conclue un accord de remboursement, un taux d'intérêt de 6% est appliqué à tout solde impayé passé un délai de trois mois.

Pour les autres créances, une provision pour pertes est fixée pour tous les arriérés de paiement d'au moins deux ans (à compter de la date de facturation).

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des opérations avec contrepartie directe, telles que la vente de services, sont comptabilisés à la date à laquelle un service rémunéré a été fourni. Les produits provenant des publications sont comptabilisés une fois les marchandises livrées dans leur totalité.

Les produits d'opérations sans contrepartie directe, tels que les contributions volontaires à des activités de développement, sont comptabilisés comme produits au moment où un accord avec un donateur devient contraignant, à moins que l'accord ne prévoie des conditions relatives à des résultats spécifiques ou au remboursement de soldes non dépensés, auquel cas une obligation compensatoire est comptabilisée jusqu'à ce que les conditions de l'accord aient été respectées. En l'absence d'accord contraignant, les produits sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les contributions statutaires sont comptabilisées comme produits au début de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des contributions aux Coopératives sont comptabilisés au début de l'année à laquelle ils se rapportent.

Information sectorielle

L'information sectorielle concerne les principaux programmes et les principales entités faisant partie de l'Union ou administrées par celle-ci, comme indiqué ci-après:

- Budget de l'Union, y compris le fonds social, le fonds de réserve, le fonds des activités spéciales et le fonds de maintenance de l'immeuble.
- Fonds volontaire et pour la coopération au développement, y compris tous les fonds volontaires et les fonds pour la coopération au développement et la coopération technique.
- Fonds des CRI, établi pour la comptabilisation des produits provenant de la vente des coupons et des dépenses connexes.
- Coopérative télématique.
- Coopérative EMS.
- UPU*Clearing.
- FAQs.

Chaque segment comprend les actifs, les passifs, les produits, les dépenses et les actifs nets. Les frais généraux de l'Union, y compris pour l'occupation du bâtiment du siège, à Berne, sont inclus dans le segment sur l'Union. Ils ne sont pas alloués à d'autres segments, puisqu'il n'y a pas de raison valable d'affecter les coûts à d'autres entités. Dans la consolidation, les contributions versées par l'Union à la Coopérative télématique et la rémunération des services fournis par celle-ci à l'Union sont éliminées.

Utilisation d'estimations

Les états financiers incluent nécessairement des montants fondés sur des estimations et des hypothèses établies par la Direction. Les estimations tiennent compte, notamment, de l'assurance maladie finançant des prestations définies, de la Caisse de prévoyance et d'autres obligations relatives aux prestations au personnel après la cessation de service, dont la valeur est calculée par un actuair indépendant, des provisions pour les procédures judiciaires, du risque financier portant sur des comptes débiteurs et du degré de dépréciation des immobilisations. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Toute évolution des estimations est indiquée dans l'état de la performance financière correspondant à l'exercice durant lequel elle est déterminée.

Mise en œuvre des normes IPSAS

Toutes les normes en vigueur sont appliquées à la date des états financiers, en y incluant les cinq nouvelles normes ci-dessous. L'UPU en a étudié l'impact sur la présentation de ses états financiers et en a conclu que ces dernières n'influaient pas sur la présentation des comptes de l'UPU. Néanmoins, les notes 1 et 2 ont été complétées pour tenir compte des exigences de la norme 38.

<i>IPSAS</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
IPSAS-34	États financiers individuels	1 ^{er} janvier 2017
IPSAS-35	États financiers consolidés	1 ^{er} janvier 2017
IPSAS-36	Participation dans les sociétés associées et des entreprises conjointes	1 ^{er} janvier 2017
IPSAS-37	Accords conjoints	1 ^{er} janvier 2017
IPSAS-38	Information à fournir sur les participations dans d'autres entités	1 ^{er} janvier 2017

Par ailleurs, l'IPSAS Board a publié les deux nouvelles normes ci-dessous.

<i>IPSAS</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
IPSAS-39	Avantages du personnel	1 ^{er} janvier 2018
IPSAS-40	Regroupements d'entreprises dans le secteur public	1 ^{er} janvier 2019

Si la norme 40 ne devrait pas influencer de manière significative sur les comptes de l'UPU, l'adoption de la norme 39, qui remplace l'actuelle norme 25, aura un impact particulier.

En effet, un des principaux changements est l'élimination de la possibilité d'utiliser la méthode du corridor, méthode appliquée depuis 2011 à l'UPU. L'avantage de cette méthode est qu'elle prend en considération l'aspect à long terme des avantages liés au personnel comme la Caisse de prévoyance, car elle permet de lisser la reconnaissance des gains et des pertes techniques (actuariels) sur la durée moyenne attendue de la vie active restante. Cela évite des changements de résultat (bénéfice ou perte) de grande ampleur liés principalement à des paramètres techniques comme le taux d'escompte et non aux opérations courantes.

Ce changement de méthode signifierait, sur les comptes 2016, la comptabilisation d'une perte de 120 millions de CHF pour l'obligation vis-à-vis de la Caisse de prévoyance et la comptabilisation d'un gain de 10 millions de CHF pour la caisse maladie.

Note 3 – Trésorerie et équivalents de trésorerie (en francs suisses)

	2016	2015
<i>Actifs courants</i>		
Petite caisse	19 969,40	4 060,55
<i>Comptes bancaires</i>		
Crédit Suisse	7 041 522,66	7 735 356,29
UBS	4 771 510,11	4 106 091,85
PostFinance	3 452 906,16	8 507 826,88
BPS	2 271 827,71	2 692 476,03
Pictet	–	–
<i>Sous-total des comptes bancaires</i>	<i>17 537 766,63</i>	<i>23 041 751,05</i>
Dépôts		
Crédit Suisse	22 942 232,82	23 051 891,16
Postfinance	1 000 044,45	1 000 044,45
BNS	–	–
<i>Sous-total des dépôts</i>	<i>23 942 277,27</i>	<i>24 051 935,61</i>
Total de la trésorerie	41 500 013,30	47 097 747,21

Les avoirs sont généralement placés sur des comptes bancaires à accès immédiat, sur des comptes rémunérés (compte call, cash deposit account) et dans des produits à court terme (dépôts à quatre-vingt-dix jours). En 2016, le taux d'intérêt moyen servi sur les comptes rémunérés et les placements a été de 0,0692% (0,0353% en 2015). Suite à une décision de la Confédération suisse, les comptes de placement ne sont plus offerts aux institutions à compter du 1^{er} janvier 2016. L'UPU a donc rapatrié ses fonds vers le Crédit Suisse et PostFinance.

L'Union a deux lignes de crédit s'élevant à 250 000 USD et 250 000 EUR chez PostFinance dans le cadre de PPS*Clearing. Au 31 décembre 2016, ces deux lignes de crédit n'étaient pas utilisées.

L'Union n'a pas d'autres ouvertures de crédits confirmées, mais des accords de facilités de caisse limités et informels avec les banques auprès desquelles elle a déposé des fonds. Ces accords peuvent être annulés par les banques à tout moment. Aucune facilité de caisse n'a été demandée en 2015 ou en 2016.

D'entente avec les donateurs, les fonds de coopération technique détenus en leur nom sont déposés dans la monnaie dans laquelle les dépenses sont comptabilisées (dollar des États-Unis ou franc suisse).

Les fonds des CRI et les fonds du FAQs sont détenus principalement en dollars des États-Unis (la monnaie de compte). Les fonds d'UPU*Clearing sont détenus en dollars des États-Unis ou en euros, les monnaies dans lesquelles les règlements sont effectués dans le cadre du système.

Les montants totaux détenus, ventilés par monnaie, sont indiqués ci-après:

	31 décembre 2016	Pourcentage	31 décembre 2015	Pourcentage
Francs suisses	28 228 582,86	68,0%	31 707 372,02	67,3%
Dollars des États-Unis	9 106 068,57	21,9%	11 263 486,15	23,9%
Euros	4 165 361,87	10,0%	4 126 889,04	8,8%
Total	41 500 013,30	100,0%	47 097 747,21	100,0%

Au 31 décembre 2016, sur le montant total des liquidités détenues, 21 585 215,87 CHF constituent des fonds de trésorerie disponibles détenus par l'Union. En 2015 ce montant s'élevait à 24 626 582,30 CHF. Le solde représente les liquidités détenues pour le compte des autres entités et des entités contrôlées incluses dans les états financiers consolidés. Le montant exact des liquidités détenues par chaque entité est indiqué dans l'état de la situation financière par segment (à la suite de la note 27).

L'Union réduit au minimum son exposition au risque de crédit en détenant la plupart de ses fonds auprès de banques bien notées par Fitch ou Standard and Poor's. Les soldes aux dates de présentation des états financiers sont indiqués ci-après:

	AAA	AA-	A
Solde au 31 décembre 2015	–	9 507 871,33	34 893 339,30
Solde au 31 décembre 2016	–	4 452 950,61	34 775 265,57
	A-/BBB	Non coté	Total
Solde au 31 décembre 2015	2 692 476,03	4 060,55	47 097 747,21
Solde au 31 décembre 2016	2 271 827,71	19 969,40	41 500 013,30

Note 4 – Comptes débiteurs, avances et paiements anticipés (en francs suisses)

	31 décembre 2016 Total non réglé	31 décembre 2015 Total non réglé
<i>Créances courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	20 153 388,84	25 471 079,18
Fonds de coopération technique à recevoir	522 857,03	521 966,65
Fonds du FAQS à recevoir	8 318,00	294 543,84
Contributions à la Coopérative EMS à recevoir	48 725,47	59 770,49
Contributions à la Coopérative télématique à recevoir	113 194,77	118 962,70
<i>Total des comptes débiteurs – Opérations sans contrepartie directe</i>	<i>20 846 484,11</i>	<i>26 466 322,86</i>
<i>Créances courantes – Opérations avec contrepartie directe</i>		
Comptes débiteurs de l'Union	48 023,00	94 007,60
Comptes débiteurs UPU*Clearing	14 159 101,13	19 857 179,23
Comptes débiteurs fonds volontaire	455 430,94	551 791,67
Comptes débiteurs CRI	556 939,15	432 408,34
Comptes débiteurs Coopérative télématique	1 879 785,97	1 554 825,61
<i>Total des comptes débiteurs – Opérations avec contrepartie directe</i>	<i>17 099 280,19</i>	<i>22 490 212,45</i>
Total des créances courantes	37 945 764,30	48 956 535,31
<i>Créances non courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	12 623 877,25	1 505 690,02
Total des comptes débiteurs	50 569 641,55	50 462 225,33

Les contributions statutaires représentent le montant total des fonds pour le financement du budget ainsi que les arriérés d'exercices antérieurs. La valeur d'une unité contributive est établie en francs suisses sur la base du budget annuel adopté par le CA. Le montant à recevoir inclut les intérêts perçus en vertu des dispositions du Règlement général de l'UPU. Les créances dont le paiement est prévu, au titre d'arrangements financiers, plus de douze mois après la date d'établissement des états financiers sont présentées comme des créances non courantes et ont été actualisées pour refléter la valeur aux coûts amortis, au moyen d'un taux d'actualisation de 0,65% établi sur la base d'obligations de sociétés de qualité libellées en francs suisses.

Les fonds de coopération technique et les fonds volontaires représentent des montants établis sur la base de factures, d'accords conclus avec les donateurs ou d'engagements considérés comme fermes, au vu de l'expérience acquise. Les comptes débiteurs de la Coopérative télématique et de la Coopérative EMS représentent les montants dus au titre des cotisations annuelles des membres et de la vente de biens et de services, conformément aux statuts de ces organes, tels qu'adoptés par le CEP.

Le système de compensation UPU*Clearing joue un rôle d'intermédiaire de paiement. Les montants non réglés n'ont pas été compensés par les montants payables aux pays créditeurs, qui sont présentés en tant que passifs (comptes créditeurs).

L'analyse chronologique des créances échues est présentée ci-après:

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2014 et pays sous sanctions	Provision pour créances douteuses et remise	Sous-total des créances non régées et compromises	2015/2016	Total des débiteurs net
Créances de l'Union	28 343 871,65	-17 756 204,07	10 587 667,58	22 237 621,51	32 825 289,09
Créances de la Coopérative télématique	289 589,00	289 589,00	-	1 992 980,74	1 992 980,74
Créances de la Coopérative EMS	1 031,84	-1 031,84	-	48 725,47	48 725,47
Créances au titre du fonds volontaire	205 813,83	-205 813,83	-	978 287,97	978 287,97
Créances au titre du FAQs	-	486,94	486,94	8 804,94	8 318,00
Créances UPU*Clearing	-	-	-	14 159 101,13	14 159 101,13
Créances CRI	-	-	-	556 939,15	556 939,15
Total	28 840 306,32	-18 253 125,68	10 587 180,64	39 982 460,91	50 569 641,55

	31 décembre 2015 (en CHF)	Augmentation	Diminution	Utilisation	31 décembre 2016 (en CHF)
<i>Provisions</i>					
<i>Opérations sans contrepartie directe</i>					
Contributions statutaires	26 103 656,75		8 459 774,48		17 643 882,27
Fonds volontaire	2 500,00	34 000,00			36 500,00
Coopérative télématique	69 171,63	5904,56			75 076,19
Coopérative EMS	1 321,17		289,33		1 031,84
Fonds du FAQs	79 500,87		79 013,93		486,94
Sous-total des opérations sans contrepartie directe	26 256 150,42	39 904,56	8 539 077,74		17 756 977,24
<i>Opérations avec contrepartie directe</i>					
Union	173 702,79		61 380,99		112 321,80
Coopérative télématique	211 139,51	3 373,30			214 512,81
Fonds volontaire	118 498,33	50 815,50			169 313,83
Sous-total des opérations avec contrepartie directe	503 340,63	54 188,80	61 380,99		496 148,44
Provision totale	26 759 491,05	94 093,36	8 600 458,73		18 253 125,68

Note 5 – Stocks (en francs suisses)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<i>Stocks</i>		
Stock de timbres-poste et souvenirs de l'UPU	70 418	75 254
Stock de codes à barres	30 245	28 695
Stock de CRI	211 336	233 893
Total des stocks	311 999	377 842

Les timbres-poste, comptabilisés à leur valeur nominale, représentent le stock disponible utilisé à des fins d'exploitation. Les souvenirs de l'UPU représentent les articles destinés à la vente qui sont évalués au prix coûtant et dépréciés pour tenir compte des articles endommagés ou obsolètes. Les codes à barres sont détenus dans un fonds distinct, en vue de leur vente aux postes, qui les utiliseront à des fins d'étiquetage. Les CRI, évalués au coût de production, représentent les coupons en stock à la date d'établissement des états financiers. Un stock permanent est conservé pour tous les articles, et des inventaires physiques sont effectués au moins une fois par an pour vérifier le niveau des stocks. La valeur des codes à barres et des CRI retirés de la vente est passée par pertes et profits durant l'année au cours de laquelle ils deviennent obsolètes. La valeur des souvenirs de l'UPU endommagés ou obsolètes est réduite pour refléter la valeur actuelle. Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

Note 6 – Autres actifs courants (en francs suisses)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<i>Autres actifs courants</i>		
Actifs transitoires	2 289 045,57	1 714 242,99
Avances au personnel	464 985,20	316 233,71
Autres avances	1 027 610,11	584 263,77
Avances aux fournisseurs	303 374,66	675 240,25
Avances pour impôts	198 704,47	131 031,39
Total des autres actifs courants	4 283 720,01	3 421 012,11
<i>Autres actifs non courants</i>		
Avances au personnel (fonds social)	25 296,00	10 200,00
Total des autres actifs	4 309 016,01	3 431 212,11

Les avances au personnel représentent la valeur des avances sur traitement, les prêts du fonds social, les indemnités pour frais d'études, les avances de missions des coordonnateurs régionaux de projet ainsi que celles du personnel.

Les autres avances correspondent aux avances de missions des consultants, aux avances des consultants externes, aux interprètes, aux avances de caisse des coordonnateurs régionaux de projet, à l'avance de la machine à affranchir se trouvant à l'expédition ainsi que le compte courant Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) SCA.

En ce qui concerne les avances pour impôts, les valeurs comprennent l'impôt anticipé en francs suisses et en dollars des États-Unis, la TVA, le droit de timbre à récupérer ainsi que les avances versées au personnel pour le paiement des impôts aux autorités fiscales de l'Amérique (États-Unis) en attendant le remboursement par le Gouvernement américain. Le montant des avances pour le paiement des impôts est présenté en valeur nette. Une provision de 139 370,34 CHF a été établie en 2016. Ce montant représente les avances versées au personnel pour le paiement des impôts aux autorités fiscales de l'Amérique (États-Unis) qui sont antérieures à 2014.

Note 7 – Placements (en francs suisses)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<i>Placements courants</i>		
Dépôts à plus de trois mois	28 413 000,00	14 865 000,00
Capital Protection UBS	69 363 953,75	65 802 697,30
Sous-total	97 776 953,75	80 667 697,30
<i>Placements non courants</i>		
Dépôts à plus d'un an	4 561 250,00	7 303 670,00
Total des placements	102 338 203,75	87 971 367,30

Des fonds sont placés en dépôt par l'Union pour des périodes allant de quatre à dix-huit mois. La partie de ces placements échue en 2018 est présentée comme placements non courants (à plus d'un an).

Ces investissements sont ventilés par entité dans l'état de la situation financière présenté à la suite de la note 27.

L'Union investit les fonds qui ne sont pas destinés à une utilisation immédiate pour le compte du FAQS. Les fonds sont gérés par un gestionnaire de fonds externe et investis dans un fonds à capital garanti en dollars des États-Unis. À la date d'établissement des états financiers, le montant des fonds en dollars des États-Unis était de 69 363 953,75 CHF.

L'ensemble des obligations et des fonds du portefeuille de placements sont notés A, sur la base des notations de Standard and Poor's au 31 décembre 2016. Une ventilation est présentée ci-après (en francs suisses):

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
A	69 363 953,75	65 802 697,30
Total des fonds et obligations	69 363 953,75	65 802 697,30
A	32 974 250,00	22 168 670,00
A+	–	–
BBB	–	–
Total des dépôts	102 338 203,75	87 971 367,30

Note 8 – Matériel (en francs suisses)

	<i>Matériel informatique</i>	<i>Autre matériel</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2015	2 134 753,49	1 657 932,82	3 792 686,31
Ajouts	194 578,45	254 914,52	449 492,97
Cessions	–	5 595,05	5 595,05
Coût au 31 décembre 2015	2 329 331,94	1 918 442,39	4 247 774,33
Différence de change	–	–	–
Net	2 329 331,94	1 918 442,39	4 247 774,33
Net 31 décembre 2015	2 329 331,94	1 918 442,39	4 247 774,33
Ajouts	295 745,57	34 429,22	330 174,79
Cessions	–	–	–
Coût au 31 décembre 2016	2 625 077,51	1 952 871,61	4 577 949,12
Différence de change	–	–	–
Net	2 625 077,51	1 952 871,61	4 577 949,12
Amortissement cumulé au 1^{er} janvier 2015	1 339 173,25	533 743,69	1 872 916,94
Amortissement 2015	307 807,15	209 593,13	517 400,28
Perte sur les équipements cédés	–	–	–
Amortissement cumulé au 31 décembre 2015	1 646 980,40	743 336,82	2 390 317,22
Amortissement 2016	370 339,82	200 867,26	571 207,08
Différence de change	–	912,43	912,43
Amortissement cumulé au 31 décembre 2016	2 017 320,22	945 116,51	2 962 436,73
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	682 351,54	1 175 105,57	1 857 457,11
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	607 757,29	1 007 755,10	1 615 512,39

Tout le matériel répertorié dans les stocks est évalué au coût diminué de l'amortissement des coûts sur une base linéaire. Les meubles et le mobilier (sauf les sièges) sont amortis sur une durée d'utilité de dix ans. Tous les autres équipements et les sièges sont amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les actifs patrimoniaux, dont des œuvres d'art léguées et les collections de timbres-poste, ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs dans l'état de la situation financière

Note 9 – Immobilisations incorporelles (en francs suisses)

	<i>Immobilisations incorporelles</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2015	598 103,74
Ajouts	216 066,16
Cessions	–
Coût au 31 décembre 2015	814 169,90
Ajouts	96 606,65
Cessions	–

	<i>Immobilisations incorporelles</i>
Coût au 31 décembre 2016	910 776,55
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2015	302 253,43
Amortissement 2015	144 401,13
Amortissement cumulé au 31 décembre 2015	446 654,56
Amortissement 2016	140 743,01
Amortissement cumulé au 31 décembre 2016	587 397,57
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	367 515,34
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	323 378,98

Le coût des services des prestataires et le coût d'achat des logiciels sont été capitalisés sur une durée d'utilité de cinq ans.

Note 10 – Terrains et constructions (en francs suisses)

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2014	30 549 595,88	3 572 272,25	-858 953,00	33 262 915,13
Ajouts	-	1 061 062,41	-134 450,00	926 612,41
Transfert	-96 474,60	-	-	-96 474,60
Coût au 31 décembre 2014	30 453 121,28	4 633 334,66	-993 403,00	34 093 052,94
Ajouts	-	-	-	-
Transfert	4 182 021,10	-4 633 334,66	-	-451 313,56
Coût au 31 décembre 2015	34 635 142,38	-	-993 403,00	33 641 739,38
Ajouts	407 099,99	-	-	407 099,99
Sorties	-24 558,70	-	-	-24 558,70
Coût au 31 décembre 2016	35 017 683,67	-	-993 403,00	34 024 280,67
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2014	4 213 136,88	-	-43 030,01	4 170 106,87
Amortissement 2014	1 136 883,99	-	-21 148,96	1 115 735,03
Amortissement cumulé au 31 décembre 2014	5 350 020,87	-	-64 178,97	5 285 841,90
Amortissement 2015	1 334 308,56	-	-26 658,72	1 307 649,84
Amortissement cumulé au 31 décembre 2015	6 684 329,43	-	-90 837,69	6 593 491,74
Amortissement 2016	1 221 572,42	-	-22 345,86	1 199 226,56
Amortissement cumulé au 31 décembre 2016	7 905 901,85	-	-113 183,55	7 792 718,30
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	27 950 812,95	-	-902 565,31	27 048 247,64
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	27 111 781,82	-	-880 219,45	26 231 562,37

Le bâtiment du siège de l'Union, construit entre 1968 et 1970, est situé à Weltpoststrasse 4, Berne (Suisse). D'importantes rénovations, y compris la transformation de la façade et le remplacement des fenêtres, ont été entreprises en 2010 et achevées en 2012. Les travaux en cours à la fin de 2014 comprenaient principalement la rénovation de l'espace de conférences et l'assainissement de l'avant-place. Tous ces travaux sont maintenant achevés.

La valeur du bâtiment a été évaluée dans le cadre d'une évaluation indépendante réalisée par des consultants externes. Elle représente la valeur estimée du bâtiment à neuf (coût présumé de la construction) y compris la valeur estimée des rénovations et des réparations majeures apportées depuis l'occupation d'origine diminuée de l'amortissement cumulé jusqu'au 1^{er} janvier 2010. Le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2011 inclut l'amortissement jusqu'à la fin de 2010, tel que déterminé dans le cadre de l'évaluation indépendante.

Le bâtiment est construit sur un terrain utilisé en vertu des droits conférés par la ville de Berne. Les droits de superficie ont été acquis sans frais et expirent le 1^{er} avril 2067. Puisque l'Union n'a pas le droit de céder les droits de superficie, lesquels reviennent à la ville de Berne s'ils ne sont pas renouvelés, aucune valeur n'a été comptabilisée. En 1970, la ville de Berne a octroyé à l'Union une subvention non remboursable de 1 million de CHF pour contribuer à la construction du bâtiment du siège. La subvention a été amortie sur la durée d'utilité restante de quarante ans, déterminée sur la base de la durée d'utilité de chacune des composantes du bâtiment.

Les subventions non remboursables ont été versées par la ville de Berne, le programme «Bâtiments» et la Fondation des immeubles pour les organisations internationales.

Note 11 – Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs comprennent les factures non réglées des fournisseurs, y compris la réévaluation des factures dues dans d'autres monnaies que le franc suisse (valeurs en francs suisses).

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Passifs transitoires CRI	1 925,86	88 906,24
Créditeurs UPU*Clearing	14 159 101,14	19 720 180,94
Créditeurs FAQS	66,59	-726,40
Ambassade de Finlande	8 800,00	2 500,00
Ambassade de Dominicaine (Rép.)	2 100,00	2 100,00
Ambassade de Belgique	4 666,67	–
Total des charges à payer	14 176 660,26	19 812 960,78
Comptes créditeurs	2 669 255,62	2 044 194,77
Total des comptes créditeurs et des charges à payer	16 845 915,88	21 857 155,55

Note 12 – Prestations au personnel

Les prestations au personnel comprennent:

- les prestations à court terme au personnel, y compris le traitement et autres allocations, les primes d'affectation, les allocations pour frais d'études des enfants à charge, le congé annuel, le congé de maladie et l'assurance maladie et accident;
- les prestations après la cessation de service, y compris les prestations versées à la cessation de service (primes de rapatriement, frais de rapatriement et frais de transport des effets personnels), les indemnités pour incapacité, l'assurance pour le conjoint survivant et les indemnités supplémentaires pour les fonctionnaires élus et les prestations en cas de décès;
- les prestations au titre des régimes à prestations définies, y compris la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service;
- les prestations versées en cas de résiliation d'emploi, y compris une indemnité due aux membres du personnel au bénéfice d'un contrat permanent ou de durée déterminée lorsque l'Union met fin à leur nomination avant la fin de leur contrat.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Union comptabilise la totalité des engagements au titre des prestations au personnel dans ses états financiers comme suit (en francs suisses):

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<i>Passifs courants</i>		
Congé annuel	1 749 860,72	1 695 953,19
Heures supplémentaires	96 628,89	84 480,99
Sous-total des passifs courants	1 846 489,61	1 780 434,18
<i>Passifs non courants</i>		
Rapatriement – Déménagement et voyages	886 888,66	869 810,23
Prime de rapatriement	1 586 955,11	1 566 974,44
Assurance maladie après la cessation de service	45 473 245,88	44 518 765,98
Indemnités en cas de décès	56 429,03	46 477,04
<i>Sous-total</i>	<i>48 003 518,68</i>	<i>47 002 027,69</i>
Caisse de prévoyance et fonds de pension	85 357 184,78	81 297 083,82
Indemnité complémentaire pour les fonctionnaires élus	1 249 799,80	1 266 016,40
Indemnité de vie chère	1 012 473,13	1 240 070,86
Assurance du conjoint survivant	–	29 416,47
<i>Sous-total de la Caisse de prévoyance</i>	<i>87 619 457,71</i>	<i>83 832 587,55</i>
Sous-total des passifs non courants	135 622 976,39	130 834 615,24
Total des prestations au personnel	137 469 466,00	132 615 049,42

Régimes à prestations définies: l'Union a mis en place deux régimes à prestations définies concernant les pensions de retraite et l'assurance maladie après la cessation de service, comme indiqué ci-après:

- Caisse de prévoyance: la Caisse de prévoyance de l'UPU fournit des prestations en matière de retraite, de décès et d'invalidité pour le personnel du Bureau international de l'UPU et des services de traduction (qui sont employés aux mêmes conditions que les autres membres du personnel du Bureau international). La Caisse de prévoyance est organisée comme une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse et elle est supervisée par Amt Für Sozialversicherung und Stiftungsaufsicht des Kantons Bern. Elle est soumise à la vérification du Vérificateur extérieur, désigné par la Confédération suisse. Les frais d'administration de la Caisse de prévoyance encourus par le Secrétariat du Bureau international sont à la charge de l'Union. Les coûts liés à la rémunération de l'actuaire et à l'investissement des fonds relatifs à la Caisse de prévoyance sont à la charge de celle-ci.
- La Caisse de prévoyance comprend un fonds de prévoyance et un fonds de pension administrés séparément par un Conseil de gestion, lequel est composé du Président du CA, du Directeur général du Bureau international et d'un membre du personnel désigné par les participants actifs. Le fonds de pension est un fonds fermé dont les prestations sont réservées aux personnes qui étaient membres de la Caisse de prévoyance au 31 décembre 1963. Tous les autres membres du personnel et retraités sont couverts par le fonds de prévoyance.
- Les membres du personnel et l'UPU fournissent des contributions. Les cotisations des membres du personnel dépendent de la période d'affiliation. La cotisation de l'UPU est égale au double de celle du participant. L'UPU est responsable de tout passif non financé.
- Assurance maladie après la cessation de service: l'Union a aussi l'obligation contractuelle de fournir aux membres du personnel des prestations médicales après la cessation de service, sous la forme de primes d'assurance pour l'assurance maladie et accident. La valeur actuelle des obligations relatives aux prestations définies pour cette assurance est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées et par soustraction des futures sorties de trésorerie estimées en appliquant un taux d'actualisation fondé à la fois sur des obligations de sociétés de premier ordre libellées en francs suisses et sur des obligations d'État suisses. Le plan n'est pas financé et ne comprend aucun actif détenu par un fonds pour les prestations à long terme au personnel.
- Les membres du personnel retraités et leurs conjoints, enfants à charge et survivants, ont droit à l'assurance maladie après la cessation de service. Conformément aux Statut et Règlement du personnel de l'Union, 50% de la prime d'assurance maladie mensuelle, y compris pour les conjoints et les enfants à charge, sont payés par l'Union.

- Des évaluations actuarielles sont réalisées tous les ans pour la Caisse de prévoyance et l'assurance après la cessation de service, selon la méthode des unités de crédit projetées.
- Le taux d'escompte (taux d'actualisation) utilisé se monte à 0,65% et se base sur la recommandation émise par la Chambre suisse des experts en caisses de pension sur la durée du portefeuille. Cette dernière se situe à 17,8 années sur la base des cash-flows projetés dès le 31 décembre 2014. Un taux de 0,65% paraît donc approprié au vu de la fourchette recommandée pour une durée de vingt ans.
- Le taux de rendement escompté sur les actifs se monte à 2,3% et a été révisé à la baisse conformément à l'espérance de performance donnée par l'allocation tactique.
- Les actifs du régime étaient investis dans les classes ci-après au 31 décembre 2016:
 - Liquidités: 1,41%.
 - Obligations en francs suisses: 17,66%.
 - Obligations en monnaies étrangères: 9,78%.
 - Actions en francs suisses: 23,68%.
 - Actions en monnaies étrangères: 24,82%.
 - Immobilier: 21,33%.
 - Prêts: 1,33%.
- Le montant des contributions de l'employeur s'est monté à 11 206 187 CHF en 2016. Le montant prévu pour 2017 est estimé à 13 060 000 CHF.
- Le total des engagements pour les prestations couvertes par les deux régimes, à l'exclusion des engagements concernant les services de traduction, est indiqué ci-après:

	31 décembre 2016 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2016 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Taux d'actualisation	0,65%	0,65%
Rendement escompté des actifs du régime	2,30%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	2,00%
Futures augmentations des pensions	0,00%	–
Inflation des coûts médicaux		3,50%
Probabilité de sortie	LPP 2015	LPP 2015
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2015	VZ 2015
Durée moyenne attendue de la vie active restante	8,95	
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2016	399 670 010	38 021 798
Coût des intérêts	3 528 272	338 938
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	13 987 047	1 623 203
Prestations fournies (net des rachats)	–14 314 600	–723 999
Gain (perte) actuariel sur l'obligation	19 876 348	–3 786 230
Valeur de l'obligation au 31 décembre 2016	422 747 077	35 473 710

	31 décembre 2016 Caisse de prévoyance	31 décembre 2016 Assurance maladie après la cessation de service
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2016	211 734 205	
Rendement escompté des actifs du régime	6 506 971	
Contributions de l'employeur	11 206 187	
Contributions des employés	3 141 537	
Prestations versées	-14 314 600	
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime	-3 246 233	
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2016	215 028 067	
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés au 1 ^{er} janvier 2016	-104 103 217	6 496 968
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés (changement d'hypothèses)	-15 821 442	176 183
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés (expérience)	-4 054 906	3 610 047
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime non comptabilisés	-3 246 233	
Amortissement des gains (pertes) actuariels reconnu dans l'état de performance financière	7 126 246	-283 662
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés au 31 décembre 2016	-120 099 552	9 999 536
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2016	422 747 077	35 473 710
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2016	-215 028 067	
Sous-total	207 719 010	35 473 710
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés	-120 099 552	9 999 536
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	87 619 458	45 473 246
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	3 528 272	338 938
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	13 987 047	1 623 203
Contributions des employés sans rachats	-3 141 537	
Rendement escompté des actifs du régime	-6 506 971	
Amortissement des (gains) pertes actuariels reconnus nets comptabilisés en 2016	7 126 246	-283 662
Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière	14 993 057	1 678 479
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement escompté des actifs du régime	6 506 971	
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	-3 246 233	
Rendement effectif des actifs du régime	3 260 738	

	31 décembre 2015 <i>Caisse de prévoyance</i>	31 décembre 2015 <i>Assurance maladie après la cessation de service</i>
Taux d'actualisation	0,90%	0,90%
Rendement escompté des actifs du régime	3,10%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	2,00%
Futures augmentations des pensions	–	–
Inflation des coûts médicaux	–	3,50%
Probabilité de sortie	LPP 2010	LPP 2010
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2010 génération	VZ 2010 génération
Durée moyenne attendue de la vie active restante	9,00	–
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2015	368 690 025	37 641 428
Coût des intérêts	4 513 536	465 979
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	13 423 940	1 642 044
Prestations fournies (net des rachats)	–14 354 756	–678 338
(Gains) pertes actuarielles sur l'obligation	27 397 265	–1 049 315
Valeur de l'obligation au 31 décembre 2015	399 670 010	38 021 798
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2015	212 656 015	–
Rendement escompté des actifs du régime	7 800 727	–
Contributions de l'employeur	8 237 547	–
Contributions des employés	3 277 494	–
Prestations versées	–14 354 756	–
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	–5 882 822	–
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2015	211 734 205	–
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés	–75 176 223	5 652 460
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés (changement d'hypothèses)	–27 040 565	–182 224
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation non comptabilisés (expérience)	–356 700	1 231 539
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime non comptabilisés	–5 882 822	–
Amortissement des gains (pertes) actuariels reconnu dans l'état de performance financière	4 353 093	–204 807
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés au 31 décembre 2015	–104 103 217	6 496 968

	31 décembre 2015 Caisse de prévoyance	31 décembre 2015 Assurance maladie après la cessation de service
Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2015	399 670 010	38 021 798
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2015	-211 734 205	-
Sous-total	187 935 805	38 021 798
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés	-104 103 217	6 496 968
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	83 832 588	44 518 766
Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière		
Coût des intérêts	4 513 536	465 979
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	13 423 940	1 642 044
Contributions des employés sans rachats	-3 277 494	-
Rendement escompté des actifs du régime	-7 800 727	-
Amortissement des (gains) pertes actuarielles reconnues nettes comptabilisées en 2015	4 353 093	-204 807
Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière	11 212 348	1 903 216
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement escompté des actifs du régime	7 800 727	-
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime	-5 882 822	-
Rendement effectif des actifs du régime	1 917 905	-

Conformément au § 141, lettre o), de la norme IPSAS 25, nous avons mesuré la sensibilité de la valeur actuelle de l'obligation des coûts médicaux futurs ainsi que de la charge correspondant à une hausse, respectivement une baisse de un point de l'hypothèse d'inflation des coûts médicaux futurs, posée égale à 3,5% dans l'évaluation de base présentée ci-dessus. Cette analyse de sensibilité ne concerne évidemment que la participation à la prime d'assurance maladie, c'est pourquoi les résultats présentés par la suite étudient uniquement les impacts sur l'obligation liée à cette prestation.

Cette sensibilité est la suivante:

Élément	Hypothèse d'inflation future des frais médicaux		
	3%	4% (base)	5%
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre 2016	29 118 348	35 473 710	43 948 483
Charge 2017 estimée	932 133	1 437 002	2 147 387

Nous pouvons remarquer qu'une variation d'un point de l'hypothèse d'inflation impacte d'environ 20% la valeur actuelle de l'obligation en lien avec la participation à la prime d'assurance maladie ainsi que la charge de prévoyance qui lui est liée.

L'organisation a l'obligation contractuelle de fournir un certain nombre de prestations après la cessation de service, y compris:

- une prime de rapatriement, les frais de voyage de rapatriement et les frais de transport des effets personnels des membres du personnel recrutés au niveau international au moment de la cessation de service;
- les prestations en cas de décès prévoyant des indemnités supplémentaires pour les membres du personnel;
- l'assurance-vie;
- l'assurance pour les survivants;
- les prestations de retraite supplémentaires pour les fonctionnaires élus (pension de retraite minimale garantie pour le Directeur général et le Vice-Directeur général).

La valeur estimée de ces obligations à la date d'établissement des états financiers, sur la base de l'évaluation actuarielle réalisée par un actuaire indépendant, est indiquée ci-après (en francs suisses):

	<i>31 décembre 2016</i>	<i>31 décembre 2015</i>
Rapatriement – Déménagement et voyages	886 889	869 810
Prime de rapatriement	1 586 955	1 566 974
Prestations en cas de décès	56 429	46 477
Total des prestations après la cessation de service	2 530 273	2 483 261

Prestations à court terme et congé annuel: l'organisation a également des passifs comptabilisés pour les prestations à court terme ci-après, dont la valeur est établie sur la base du montant dû à chaque membre du personnel à la date d'établissement des états financiers:

- Congé annuel: les membres du personnel ont droit à trente jours de congé annuel et peuvent cumuler jusqu'à soixante jours de congé, sur lesquels trente sont payables au moment de la cessation de service.
- Heures supplémentaires: les membres du personnel ont droit à une compensation en espèces pour les heures supplémentaires accumulées au terme d'un délai prévu dans les Statuts et Règlements du personnel.
- Congé dans les foyers: les membres du personnel recrutés sur le plan international, à l'exception de ceux qui travaillent au sein de la Coopérative EMS et de la Coopérative télématique, ont droit, une fois tous les deux ans, à un congé dans les foyers, pour eux et pour les personnes à leur charge, dans le pays dans lequel ils ont été recrutés.
- Indemnités pour frais d'études: les membres du personnel recrutés sur le plan international, à l'exception de ceux qui travaillent au sein de la Coopérative EMS et de la Coopérative télématique, ont droit au remboursement d'une partie des frais d'études des enfants à leur charge. Les membres du personnel peuvent recevoir une avance égale à 90% du remboursement estimé. Une provision a été constituée pour tenir compte des avances pour frais d'études non réglées à la date d'établissement des états financiers. Elle couvre les mois de l'année scolaire 2016/2017 écoulés à cette date.

Note 13 – Recettes différées et encaissements par anticipation (en francs suisses)

	<i>31 décembre 2016</i>	<i>31 décembre 2015</i>
Avoirs à disposition	3 559 327,87	2 672 993,38
Créditeurs UPU*Clearing (avoirs à disposition)	1 089 873,94	1 128 411,87
Contributions facturées d'avance	257 184,30	233 532,12
CRI vendus	2 743 372,83	2 241 927,78
Avoirs à disposition FAQS	76 636 752,45	84 578 012,93
Sous-total des encaissements par anticipation	84 286 511,39	90 854 878,08

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Contributions statutaires facturées en avance	34 845 985,00	35 852 215,00
Plans intégraux pluriannuels financés par les pays	97 567,65	293 751,43
Fonds de garantie du projet SPP*Clearing	322 374,00	818 941,73
Recettes différées de la Coopérative télématique pour projets spéciaux	583 443,30	680 588,98
Projet d'amélioration du service EMS	241 005,98	397 691,75
Contributions volontaires facturées en avance	377 500,00	402 500,00
Fonds volontaire (soumis à conditions)	3 918 333,38	3 348 494,84
Fonds en dépôt	25 463,06	26 327,84
Projets du FAQs en cours	24 537 286,39	7 713 457,02
Sous-total des recettes différées	64 948 958,76	49 533 968,59
Total des recettes différées et des encaissements par anticipation	149 235 470,15	140 388 846,67

L'Union perçoit les contributions statutaires correspondant à des exercices futurs comptabilisées au début de l'exercice couvert par l'évaluation. En outre, les contributions volontaires en faveur du développement soumises à conditions (opérations sans contrepartie) sont comptabilisées comme produits lorsque les services couverts par la contribution volontaire sont rendus. Tous les montants indiqués représentent la juste valeur.

L'UPU reçoit des contributions volontaires soumises à certaines conditions. Les fonds reçus de tierces parties sont utilisés pour appuyer la mise en œuvre de divers projets. Ces fonds sont comptabilisés en tant que produits lorsque les dépenses sont encourues. À la fin de l'exercice, les fonds inutilisés sont comptabilisés dans les recettes différées en tant que fonds volontaires soumis à conditions.

Les CRI de type Doha sont vendus aux bureaux de poste en vue de leur revente aux particuliers. Les bureaux de poste peuvent renvoyer les coupons inutilisés à l'UPU.

Les créiteurs UPU*Clearing (avoirs à disposition et transitoires) représentent le total des avoirs à disposition de certains pays qui ont mis en dépôt une somme d'argent en garantie du paiement et des passifs transitoires de l'année.

Le FAQs détient des fonds pour le compte des Pays-membres en vue de leur utilisation aux fins de l'amélioration de la qualité de leurs services postaux. L'utilisation de ces fonds dépend des divers projets approuvés par le Conseil fiduciaire du FAQs. Les Pays-membres peuvent recevoir des avances pouvant couvrir jusqu'à 80% des coûts des projets approuvés, le solde étant versé lors de l'approbation du rapport de projet final par le Conseil fiduciaire. La situation concernant les fonds détenus pour le compte de Pays-membres créiteurs à la date d'établissement des états financiers est indiquée ci-après (en francs suisses):

<i>Avoirs du FAQs détenus pour les projets en cours</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Capitaux, projets en cours	46 886 788,26	27 181 804,66
Avance versée pour le système de contrôle mondial	–	–54 353,60
Avances de fonds pour les projets	–22 349 501,87	–19 413 994,04
Projets du FAQs en cours	24 537 286,39	7 713 457,02

Note 14 – Emprunts

L'Union a emprunté des fonds à la Confédération suisse pour la construction du bâtiment de son siège, à Berne, durant la période 1968–1970. Le prêt était à l'origine soumis à intérêts, mais, en 1996, le Département fédéral des affaires étrangères a accepté de renoncer à tout nouveau versement d'intérêts. Actuellement, le prêt ne donne lieu qu'au remboursement du principal. La valeur de la remise d'intérêts en 2016 était de 20 880 CHF (à 1,15%), tandis que la valeur de la remise d'intérêts jusqu'au paiement final dû en 2020 est de 42 238 CHF. La valeur du prêt est estimée au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les montants totaux empruntés et non réglés présentés en tant que passifs courants et non courants à la date d'établissement des états financiers sont indiqués ci-après (en francs suisses):

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Passifs courants	375 760	375 760
Passifs exigibles à deux–cinq ans	1 127 276	1 503 040
Passifs exigibles à plus de cinq ans	–	–
Total des emprunts évalués à leur valeur nominale	1 503 036	1 878 796
Moins l'actualisation du montant dû après douze mois	–42 238	–63 118
Valeur nette dans l'état de la situation financière	1 460 798	1 815 678

Note 15 – Provisions

L'Union a constitué les provisions ci-après au titre de ses engagements non réglés (en francs suisses):

Provision pour actions en justice au 1 ^{er} janvier 2015	180 000
Augmentation	925 000
Diminution	105 000
Utilisation	–
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2015	1 000 000
Augmentation	–
Diminution	64 340
Utilisation	10 660
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2016	925 000

L'Union peut être partie à des procédures judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Les événements survenus avant le 31 décembre 2016 ont créé certaines obligations juridiques à la date d'établissement des états financiers. Comme il est probable que ces obligations doivent faire l'objet d'un règlement ultérieur et que les montants des règlements peuvent être estimés de manière fiable, une provision pour frais de procédure a été constituée. Sur la base des informations disponibles, le montant de la provision a été diminué de 75 000 CHF suite à la liquidation de deux cas en 2016. Un cas n'a fait l'objet d'aucun remboursement, et pour l'autre cas les frais se sont élevés à 10 660 CHF. Les provisions associées se montaient à 25 000 et 50 000 CHF et ont été dissoutes.

Note 16 – Fonds en dépôt pour les services de traduction

Les comptes courants avec les services de traduction ne sont pas considérés comme des instruments financiers car ils ne généreront aucune entrée ni sortie de fonds.

L'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (arabe, anglais et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Chaque groupe possède un comité de gestion élu par ses membres, adopte son propre règlement, approuve son propre budget, nomme les membres de son propre personnel et établit ses propres règles internes. Chaque groupe est responsable du financement de ses activités sur la base des contributions annuelles versées par les membres. Les fonds de chaque groupe linguistique appartiennent aux membres du groupe.

L'Union fournit des services de comptabilité pour chaque groupe, y compris pour l'encaissement des recettes, le règlement des dépenses et l'établissement des rapports comptables. Les finances de chaque groupe sont vérifiées par le Vérificateur extérieur de l'Union. L'Union fournit des services d'appui administratif au personnel de chaque groupe linguistique à titre gracieux. Les membres du personnel de chaque groupe linguistique participent à la Caisse de prévoyance et bénéficient de toutes les autres prestations au personnel accordées par l'Union convenues par le comité de gestion du groupe. Chaque groupe linguistique est seul responsable des obligations résultant de la participation de son personnel aux régimes de prestations de l'Union.

Les fonds détenus pour le compte de chaque groupe linguistique, qui représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sont comptabilisés en tant que passifs de l'Union. Les montants détenus sont calculés selon la méthode de la comptabilité de caisse et ne comprennent ni les actifs (comptes débiteurs) ni les passifs (prestations à long terme aux employés). Le montant détenu pour chaque groupe linguistique n'est pas considéré comme une dette financière car il doit être utilisé en premier lieu pour compenser les obligations vis-à-vis de la Caisse de prévoyance de l'UPU. Ci-dessous figure le montant pour chaque groupe linguistique (en francs suisses).

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Arabe (STAR)	4 644 759	4 945 706
Anglais (STAN)	2 146 488	2 146 081
Portugais (STPO)	326 709	348 937
Total	7 117 955	7 440 724

Les recettes, dépenses, actifs, passifs et actifs nets des services de traduction ne sont pas consolidés dans les comptes de l'Union. Chaque service de traduction établit son propre état financier.

Note 17 – Soldes des fonds et réserves

Le solde des fonds représente le résultat net cumulé des opérations en 2016 et durant les exercices antérieurs pour l'Union, y compris UPU*Clearing, le fonds volontaire et les CRI, et chacune des entités contrôlées – Coopérative EMS, Coopérative télématique et FAQS.

L'Union a aussi certaines réserves constituées en vertu de son Règlement financier. Le fonds social a pour but de fournir une assistance aux membres du personnel et aux personnes à leur charge, et le fonds des activités spéciales est utilisé pour financer des activités spéciales.

Le total des réserves et des soldes des fonds en francs suisses à la date d'établissement des états financiers comprend les éléments ci-après:

<i>Excédent cumulé (déficit)</i>	31 décembre 2016 <i>Solde de clôture</i>	31 décembre 2015 <i>Solde de clôture</i>
Union	-85 974 886,72	-92 123 330,81
Fonds volontaire (non soumis à conditions)	-375 433,71	-249 553,06
Sous-total des fonds de l'Union	-86 350 320,43	-92 372 883,87
UPU*Clearing	92 285,95	-127 334,72
CRI	-751 066,57	-399 233,94
Fonds spécial – Coopération technique	752 902,57	793 901,44
Réserve article 17	595 933,26	1 593 422,97
Fonds volontaire	2 806 775,26	2 795 372,63
Sous-total des autres fonds	3 496 830,47	4 656 128,38
EMS	-306 637,16	310 616,49
Coopérative télématique	-5 424 373,58	-2 223 381,21
FAQS	-1 670 866,68	-1 344 613,32
Sous-total des entités contrôlées	-7 401 877,42	-3 257 378,04
Total de l'excédent cumulé (déficit)	-90 255 367,38	-90 974 133,53
Fonds social	3 245 592,97	3 275 798,70
Réserve IPSAS	132 544,30	132 544,30
Réserve pour bâtiment	500 000,00	500 000,00
Fonds des activités spéciales	521 951,47	521 951,47
Total des réserves	4 400 088,74	4 430 294,47
Total des actifs nets	-85 855 278,64	-86 543 839,06

Le capital de l'Union se compose de l'excédent cumulé et des réserves qui font partie de ses actifs nets. Le capital est géré conformément aux dispositions du Règlement financier de l'Union.

Note 18 – Transactions avec une partie liée

L'Union est régie par le Congrès, composé de représentants de tous les Pays-membres, ainsi que par le CA et le CEP, composés de représentants des Pays-membres élus par le Congrès. Les représentants ne reçoivent aucune rémunération de la part de l'Union.

L'Union est dirigée par deux fonctionnaires élus – le Directeur général et le Vice-Directeur général – ainsi que par de hauts fonctionnaires (Directeurs) nommés par le Directeur général. Les Directeurs sont considérés comme faisant partie des principaux dirigeants et sont tous rémunérés par l'Union. La rémunération globale versée aux principaux dirigeants comprend les traitements, les indemnités, les frais des voyages officiels, les contributions à la Caisse de prévoyance, l'assurance maladie et accident, les allocations pour frais d'études, le congé dans les foyers et les autres prestations versées conformément aux dispositions des Statuts et Règlements du personnel, applicables à l'ensemble du personnel. En outre, le Directeur général et le Vice-Directeur général perçoivent des indemnités de représentation.

Tous les principaux dirigeants sont affiliés à la Caisse de prévoyance, à laquelle contribuent le personnel et l'Union, et peuvent également participer à la caisse maladie du personnel (y compris l'assurance maladie après la cessation de service) s'ils remplissent les conditions requises.

L'Union ne détient aucune participation dans des associations ou des coentreprises. L'Union contrôle plusieurs entités, et ses relations avec chacune d'entre elles sont expliquées dans la note 1. L'Union est aussi l'organe de tutelle de la Caisse de prévoyance, et ses relations avec cette dernière sont expliquées dans la note 12.

La rémunération globale des principaux dirigeants est indiquée ci-après (en francs suisses):

	2016		2015	
	<i>Nombre de personnes (moyenne)</i>	<i>Rémunération globale</i>	<i>Nombre de personnes (moyenne)</i>	<i>Rémunération globale</i>
Hauts fonctionnaires	10	2 925 809	10,3	3 172 865

Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucun prêt auquel les membres des autres catégories de personnel n'auraient pas accès. Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont reçu aucune autre rémunération ou indemnité.

Note 19 – Rapprochement entre l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) et l'état de la performance financière (état II)

Le budget et l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) de l'UPU sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée, alors que l'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations des actifs nets et l'état des flux de trésorerie sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice intégrale.

Comme l'exige la norme IPSAS-24, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas établis sur une base comparable, les montants réels présentés par rapport au budget doivent être rapprochés des montants de l'excédent (déficit) réel présentés dans l'état des flux de trésorerie (état financier IV) en identifiant séparément toutes les différences relatives à la méthode, au calendrier et à l'entité. Le budget de l'UPU est adopté chaque année par le CA; il n'y a donc aucune différence de calendrier à signaler.

Les différences en matière de base comptable comprennent des éléments non inclus dans le budget. Il s'agit des coûts financiers et de la variation des engagements à long terme vis-à-vis du personnel.

Les coûts financiers englobent les éléments suivants:

- Pertes de change.
- Frais bancaires.
- Intérêts débiteurs.
- Variations de provisions.

Les différences relatives à l'entité représentent les dépenses de projet du FAQS qui ne sont pas comprises dans le budget approuvé par le CA.

2015	Exploitation	Placements	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-56 891 110	-	-	-56 891 110
Coûts financiers non inclus dans le budget	-4 790 653	-	-1 465 341	-6 255 994
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-5 248 273	-	-	-5 248 273
Total des différences en matière de base	-10 038 927	-	-1 465 341	-11 504 267
Dépenses de projet du FAQS	-10 156 988	-	-	-10 156 988
Total des différences en matière d'entité	-10 156 988	-	-	-10 156 988
Dépenses réelles dans l'état de la performance financière	-77 087 025	-	-1 465 341	-78 552 366
Total des recettes dans l'état de la performance financière	69 312 715	-	-	69 312 715
Résultat net effectif dans l'état de la performance financière	-7 774 310	-	-1 465 341	-9 239 651
2016	Exploitation	Placements	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-57 331 191	-	-	-57 331 191
Coûts financiers non inclus dans le budget	-418 471	-	-1 485 536	-1 904 007
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-8 687 925	-	-	-8 687 925
Total des différences en matière de base	-9 106 396	-	-1 485 536	-10 591 932
Dépenses de projet du FAQS	-11 415 500	-	-	-11 415 500
Total des différences en matière d'entité	-11 415 500	-	-	-11 415 500
Dépenses réelles dans l'état de la performance financière	-77 853 088	-	-1 485 536	-79 338 624
Total des recettes dans l'état de la performance financière	80 743 392	-	-	80 743 392
Résultat net effectif dans l'état de la performance financière	2 890 304	-	-1 485 536	1 404 768

Note 20 – Recettes

Les recettes sont présentées sur la base d'une comptabilité d'exercice intégrale et comptabilisées lorsqu'elles sont reçues. Tous les frais intersectoriels pour les services fournis à ou par des fonds administrés par l'Union ont été éliminés avant consolidation dans l'état de la performance financière. Les montants indiqués dans l'état de la performance financière sont nets de toute variation des provisions connexes pour créances douteuses.

Les contributions statutaires comprennent les contributions versées par les Pays-membres de l'Union pour le financement du budget de l'Union durant l'exercice en cours, y compris les frais relatifs aux services de traduction vers le français.

Contributions statutaires des Pays-membres (en CHF)	2016	2015
Parts contributives aux dépenses de l'Union	35 692 465	35 588 040
Parts contributives aux frais de traduction française	159 750	156 750
Contributions au Comité consultatif	33 000	28 000
Total	35 885 215	35 772 790

Les autres contributions annuelles comprennent les montants versés chaque année par les membres de la Coopérative télématique, de la Coopérative EMS et d'UPU*Clearing.

<i>Autres contributions annuelles (en CHF)</i>	2016	2015
Parts contributives au CTP	1 162 582,96	1 136 324,26
Parts contributives à l'EMS	2 097 277,27	2 309 798,23
Parts contributives à UPU*Clearing	234 657,12	245 665,91
Total	3 494 517,35	3 691 788,40

Les contributions volontaires comprennent les contributions de donateurs au fonds volontaire, les contributions pour le financement de projets de coopération technique ainsi que les contributions pour les projets intégrés pluriannuels, les coordonnateurs régionaux de projet et les programmes du fonds spécial.

<i>Contributions volontaires (en CHF)</i>	2016	2015
Contributions FAQS	11 392 980,66	13 111 414,57
Contributions volontaires non affectées	164 151,09	211 800,51
Contributions affectées	4 987 485,80	3 465 888,39
Autres contributions financières	25 849,21	48 232,94
Total	16 570 466,76	16 837 336,41

Les ventes comprennent les recettes concernant les publications, les CRI, les services fournis par la Coopérative télématique et la location de salles dans le bâtiment du siège.

<i>Ventes (en CHF)</i>	2016	2015
Ventes POST*CODE, WNS, codes à barres	1 574 739,33	1 514 957,61
Refacturation des coûts CRI	77 137,67	37 381,73
Ventes, missions, maintenance IFS/IPS, etc.	8 032 904,52	7 749 796,25
Loyers	470 602,46	372 654,32
Autres ventes	61 516,40	100 510,01
Total	10 216 900,38	9 775 299,92

Les recettes financières comprennent:

- les intérêts sur les dépôts et les comptes, y compris l'ensemble des intérêts sur les placements détenus par l'Union, le fonds volontaire, le FAQS et les autres fonds administrés par l'Union ainsi que sur les placements en obligations détenus par le FAQS;
- les intérêts facturés sur contributions payées en retard;
- les plus-values sur placements, y compris les plus-values réalisées sur la vente ou le rendement à l'échéance d'obligations et les plus-values non réalisées résultant de la réévaluation au prix du marché (à la date d'établissement des états financiers) du placement détenu par le FAQS; les dividendes, y compris les montants perçus au titre des placements en actions détenus par le FAQS; les plus-values sur actions, y compris les plus-values réalisées sur la vente d'actions détenues par le FAQS sous forme de placements ainsi que les plus-values non réalisées résultant de la réévaluation de ces actions au prix du marché à la date d'établissement des états financiers;
- l'ajustement de la provision pour créances douteuses; cette dernière a fortement diminué en 2016, car elle tient compte des plans d'amortissement de la dette signés par plusieurs Pays-membres à l'occasion du Congrès d'Istanbul 2016.

<i>Recettes financières (en CHF)</i>	2016	2015
Intérêts, trésorerie et équivalents de trésorerie	425 968,29	292 263,99
Intérêts, contributions à recevoir (brut)	497 877,49	423 422,73
Autres recettes financières	188,53	–
Plus-values sur placements	1 296 522,50	–
Ajustement (diminution) de la provision pour créances douteuses	8 965 008,06	–
Total	11 185 564,87	715 686,72

Les autres recettes comprennent principalement la refacturation des coûts d'interprétation occasionnés lors des réunions du CA, du CEP et du Congrès.

<i>Autres recettes (en CHF)</i>	2016	2015
Interprétation simultanée	1 234 952,55	1 363 885,80
Recettes du fonds social	364,50	478,50
Recettes diverses	429 481,54	–1 291,05
Total	1 664 798,59	1 363 073,25

Note 21 – Dépenses

Les dépenses sont présentées sur la base d'une comptabilité d'exercice et comptabilisées lorsque les biens sont reçus et les services rendus. Tous les frais intersectoriels pour les services fournis à ou par des fonds administrés par l'Union ont été éliminés avant consolidation dans l'état de la performance financière.

Les dépenses de personnel comprennent les prestations à court terme au personnel, telles que le traitement de base, l'ajustement de poste, les allocations pour personnes à charge, les contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie et autres assurances, le congé annuel et autres droits accordés au personnel ayant un contrat permanent ou de courte durée et aux consultants. Les ajustements liés aux normes IPSAS comprennent les modifications apportées aux provisions pour les obligations concernant les prestations au personnel.

<i>Dépenses de personnel (en CHF)</i>	2016	2015
Traitements et indemnités	25 837 767,44	25 814 915,69
Personnel temporaire et heures supplémentaires	1 997 770,27	1 976 467,30
Charges sociales	4 212 893,60	3 860 727,94
Recrutement et indemnités pour cessation de service	493 406,94	469 960,81
Assurances et Caisse de prévoyance	14 454 770,39	11 296 427,43
Autres dépenses de personnel	409 354,01	591 818,35
Total	47 405 962,65	44 010 317,52

Les dépenses de voyage comprennent le coût des billets d'avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et autres frais de voyage pour le personnel voyageant pour les besoins du service, les frais de voyage des délégués participant aux réunions du CEP et du CA ainsi que les frais de voyage des participants, des conférenciers et des boursiers dans le cadre d'activités de formation.

Les dépenses relatives au Congrès comprennent notamment les frais de transport. Ces frais ont été refacturés à la Turquie, qui a pris à sa charge les frais du Bureau international.

<i>Voyages (en CHF)</i>	2016	2015
Missions	871 033,68	1 027 842,96
Délégués et visiteurs	118 257,46	106 778,73
Congrès – Conférences stratégiques	226 145,11	37 991,21
Total	1 215 436,25	1 172 612,90

Les services contractuels comprennent les services de traduction et d'interprétation ainsi que les autres accords de service conclus avec des personnes autres que les membres du personnel ou des consultants.

<i>Services de consultants et contrats externes (en CHF)</i>	2016	2015
Expédition	547 463,91	544 943,73
Services informatiques	520 191,42	182 833,92
Traduction et interprétation	482 604,47	663 814,77
Consultants	1 441 552,86	1 820 654,28
Consultants en développement informatique	1 192 698,61	1 130 598,37
Hébergement de serveurs	126 270,61	136 366,66
Total	4 310 781,88	4 479 211,73

Les dépenses de projet comprennent les montants versés aux pays pour des projets financés par le FAQS, le fonds de coopération technique et les contributions volontaires. Les dépenses de projet comprennent notamment les rémunérations et voyages de consultants, les contrats de prestations de services, les acquisitions d'équipements pour les bénéficiaires de projets (pas l'UPU), les missions d'évaluations et autres frais.

<i>Dépenses de projets (en CHF)</i>	2016	2015
Rémunérations et voyages	1 168 339,96	1 543 572,00
Contrats de services	2 051 252,89	929 947,51
Formation et boursiers	1 522 741,96	1 562 375,57
Équipements et charges projets	12 801 335,25	9 498 943,60
Frais divers	429 491,25	1 190 631,51
Total	17 973 161,31	14 725 470,19

Les frais généraux de fonctionnement comprennent les postes tels que les services d'entretien, la location d'imprimantes et autre matériel, les frais d'affranchissement et de télécommunication et les frais d'assurance.

<i>Frais généraux de fonctionnement (en CHF)</i>	2016	2015
Services du bâtiment et nettoyage	485 220,30	503 883,90
Location de matériel	306 502,95	423 472,52
Affranchissement et télécommunications	230 182,36	268 145,81
Autres dépenses	196 957,78	325 287,08
Total	1 218 863,39	1 520 789,31

Les dépenses de matériel et de fournitures comprennent le coût des objets non inventoriés achetés à des fins d'exploitation, mais non utilisés pour la vente ou la libre distribution dans le cadre de la prestation de services. Ce poste comprend aussi les achats de matériel pour des montants inférieurs au seuil de 1000 CHF fixé pour la comptabilisation en tant qu'immobilisation.

<i>Matériel et fournitures (en CHF)</i>	2016	2015
Matériel informatique non durable	71 360,96	47 357,62
Machines et mobilier non durables	51 734,13	79 834,18
Fournitures pour la production des CRI	49 150,60	15 359,62
Variation de stocks	30 253,55	12 768,53
Autre matériel non durable	268 785,97	240 919,97
Total	471 285,21	396 239,92

Les frais d'entretien et de réparation comprennent les frais relatifs à la réparation du bâtiment du siège, à Berne, dont le montant total est inférieur au seuil de 50 000 CHF fixé pour la comptabilisation des immobilisations.

<i>Maintenance et réparations (en CHF)</i>	2016	2015
Sécurité	64 478,06	86 600,72
Ascenseurs	60 689,60	49 674,40
Chauffage et ventilation	43 310,13	64 336,20
Système électrique	157 632,20	123 048,25
Matériels divers	74 836,20	128 543,40
Matériel informatique	799 686,81	856 712,68
Licences informatiques	143 268,21	129 266,85
Autres frais	21 167,05	84 752,89
Total	1 365 068,26	1 522 935,39

Les coûts d'amortissement concernent les bâtiments, le matériel et les immobilisations incorporelles, comme indiqué dans les notes 8 à 10.

<i>Amortissements (en CHF)</i>	2016	2015
Charges d'amortissement sur les terrains et constructions	1 221 572,42	1 334 308,56
Charges d'amortissement nettes sur le matériel	571 207,08	517 400,28
Charges d'amortissement sur les immobilisations incorporelles	140 743,01	144 401,13
Total des charges d'amortissement selon les notes 8 à 10	1 933 522,51	1 996 109,97
Extourne des amortissements cumulés sur actifs cédés	24 558,70	–
Total des charges d'amortissement dans l'État de la performance financière	1 958 081,21	1 996 109,97

Les frais financiers comprennent les frais bancaires, les droits de garde relatifs aux placements, les frais de gestion, les variations des provisions et les pertes sur les placements, y compris les pertes réalisées sur la vente d'actions et la vente et le rendement à l'échéance d'obligations, ainsi que les pertes non réalisées sur l'évaluation au prix du marché des obligations et des actions détenues par le FAQS à la date d'établissement des états financiers.

<i>Frais financiers (en CHF)</i>	2016	2015
Augmentation des provisions pour créances douteuses	15 601,05	2 843 319,09
(Diminution)/augmentation des autres provisions	41 956,44	126 074,00
Intérêts	9 965,48	3 466,23
Annulation d'intérêts réglementaires	252 265,55	166 495,08
Pertes sur placements	47 774,30	1 598 583,40
Frais bancaires et autres frais financiers	50 908,07	52 715,62
Total	418 470,89	4 790 653,42

Les autres coûts comprennent le coût des services d'interprétation pour les réunions, les subventions et les cadeaux, y compris la subvention versée pour la cafétéria ainsi que la part de l'UPU des frais payés par l'ensemble des institutions spécialisées des Nations Unies.

<i>Autres dépenses (en CHF)</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Interprétation CEP + CA	1 239 003,75	1 421 679,36
Subventions et cadeaux	60 871,19	28 859,20
Institutions spécialisées des Nations Unies et autres dépenses	216 102,12	1 022 146,05
Total	1 515 977,06	2 472 684,61

Note 22 – Gains et pertes de change

L'Union réalise des gains et des pertes de change sur les opérations relatives aux comptes créditeurs et aux comptes débiteurs libellés dans des monnaies autres que le franc suisse, sur la base du taux de change en vigueur à la date de chaque opération. En outre, les gains et les pertes de change liés à la réévaluation des comptes bancaires et autres actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le franc suisse (au taux de change en vigueur à la date d'établissement des états financiers) sont comptabilisés dans les états financiers. L'effet net de l'ensemble des gains et des pertes de change est comptabilisé en tant que composante des recettes dans l'état de la performance financière (valeurs ci-après en francs suisses).

<i>Description 2015</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change 2015	1 156 739,99	–	1 156 739,99
Pertes de change 2015	–1 342 636,23	–122 704,36	–1 465 340,59
Effet net 2015	–185 896,24	–122 704,36	–308 600,60
<i>Description 2016</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change 2016	1 502 883,02	223 046,27	1 725 929,29
Pertes de change 2016	–1 216 294,49	–269 241,26	–1 485 535,75
Effet net 2016	286 588,53	–46 194,99	240 393,54

Note 23 – Événements postérieurs à la date d'établissement des états financiers

La date d'établissement des états financiers de l'Union est le 31 décembre 2016, et leur publication a été autorisée le 16 juin 2017. Aucun événement favorable ou défavorable important ayant pu avoir une incidence sur ces états financiers ne s'est produit entre la date de leur présentation et la date à laquelle leur publication a été autorisée.

Note 24 – Risques financiers

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2016.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 106 068,57	4 165 361,87	28 228 582,85	41 500 013,29
Placements	97 776 953,75	–	–	97 776 953,75
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	8 318,00	–	20 838 166,11	20 846 484,11
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	12 173 237,07	2 542 803,22	2 383 239,91	17 099 280,20
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	698 966,59	698 966,59
Frais du Congrès à refacturer	–	–	333 230,44	333 230,44
Placements non courants	4 561 250,00	–	–	4 561 250,00
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	12 623 877,25	12 623 877,25
Emprunts	–	–	1 460 798,00	1 460 798,00
Comptes créditeurs et charges à payer	-12 219 373,74	-2 542 803,22	-2 083 738,92	-16 845 915,88
Risque net	111 406 453,65	4 165 361,87	64 483 122,23	180 054 937,75

Les frais d'interprétation et les frais du Congrès à refacturer sont compris dans les actifs transitoires, qui sont présentés avec les autres actifs courants.

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2015.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 263 486,15	4 126 889,04	31 707 372,02	47 097 747,21
Placements	80 667 697,30	–	–	80 667 697,30
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	294 543,84	–	26 171 779,02	26 466 322,86
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	11 052 124,25	9 237 463,33	2 200 624,88	22 490 212,45
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	694 412,90	694 412,90
Placements non courants	7 303 670,00	–	–	7 303 670,00
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	1 505 690,02	1 505 690,02
Emprunts	–	–	-1 815 677,73	-1 815 677,73
Comptes créditeurs et charges à payer	-10 832 352,19	-9 117 364,95	-2 450 847,22	-22 400 564,35
Risque net	99 749 169,35	4 246 987,41	58 013 353,89	162 009 510,66

L'Union est exposée à certains risques de marché, de crédit et de liquidité, comme indiqué ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque lié à la fluctuation de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers du fait de l'évolution des prix du marché. Il comprend le risque de change, le risque de perte sur les taux d'intérêt et autres risques de prix. L'Union est exposée à des risques de change et de taux d'intérêt. Elle perçoit des recettes provenant des redevances et des contributions volontaires et engage des dépenses dans des monnaies autres que sa monnaie de compte (le franc suisse). L'Union est également exposée à un risque de change lié à l'évolution des cours de change. Elle n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de change.

L'Union est également exposée aux risques de change résultant de l'utilisation du dollar des États-Unis comme monnaie de compte pour le FAQS, le système UPU*Clearing et le service des CRI. Etant donné que les recettes du FAQS et du service des CRI comprennent essentiellement des montants en dollars des États-Unis et celles du système UPU*Clearing des montants en dollars des États-Unis et en euros, et que les avoirs en dollars des États-Unis et en euros ne sont pas convertis dans d'autres monnaies, le risque de change est en réalité limité.

L'exposition de l'Union aux risques de variation des taux de change est également limitée par le fait que son budget de fonctionnement est financé principalement par les contributions des Pays-membres et la vente de biens et de services. Le produit des placements est utilisé pour financer les coûts d'exploitation du FAQS. En cas de baisse ou d'augmentation du revenu des placements, les fonds disponibles pour le financement des projets du FAQS sont ajustés en conséquence. L'Union n'a pas recours à des instruments financiers pour se protéger contre les risques de taux d'intérêt.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-dessous indique l'effet d'une variation de 5% des taux de change euro et dollar des États-Unis contre le franc suisse ainsi qu'entre l'euro et le dollar des États-Unis.

Au 31 décembre 2016

<i>Monnaies</i>	<i>Variation -5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	-146 456	146 456
USD/CHF	-318 915	318 915
EUR/USD	-61 812	61 812

Au 31 décembre 2015

<i>Monnaies</i>	<i>Variation -5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	-170 069	170 069
USD/CHF	-170 874	170 874
EUR/USD	-42 281	42 281

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'UPU rencontre des difficultés dans l'exécution de ses obligations liées à ses passifs financiers. L'exposition de l'Union au risque de liquidité est limitée, car elle dispose de réserves de trésorerie qui sont reconstituées sur la base des résultats de ses opérations. La politique d'investissement de l'Union a été élaborée de manière à garantir des placements principalement sous forme de dépôts liquides à court terme autres que les fonds détenus pour le FAQS, qui sont investis dans des placements à plus long terme ayant un rendement plus élevé. Les projets financés par des contributions volontaires et les fonds du FAQS sont mis en œuvre lorsque les contributions sont reçues, ce qui réduit au minimum le risque de liquidité.

Au 31 décembre 2016, la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'UPU, d'un montant de 41 500 013 CHF, étaient suffisants pour que l'UPU puisse régler ses passifs courants, qui s'élevaient à 27 111 121 CHF à la même date. Les avances et les produits différés n'ont pas été pris en considération, car ils ne feront pas l'objet de sorties de fonds. L'UPU maintient en permanence une liquidité suffisante pour pouvoir régler toutes ses dettes à court terme. L'échéance des engagements financiers est indiquée dans l'état I.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie pour l'un des actifs de l'Union ne s'acquitte pas de ses obligations. Les comptes débiteurs de l'Union proviennent presque exclusivement de ses Pays-membres, représentés par des gouvernements souverains ou des opérateurs désignés. L'Union estime donc que son exposition aux risques de crédit est minime. Le risque de crédit est réévalué chaque année, et les changements sont pris en considération dans le calcul de la provision pour créances douteuses. La quasi-totalité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des banques ayant reçu la note A ou une note supérieure, sur la base des notations de Fitch et Standard and Poor's. La valeur comptable des comptes débiteurs a été réduite pour faire apparaître les comptes débiteurs pour lesquels le paiement n'est pas anticipé à court terme.

Il est à noter que l'UPU n'a pas de concentration de risques sur des positions ayant un pourcentage significatif sur les catégories des instruments financiers.

Note 25 – Engagements non comptabilisés

<i>Leasings opérationnels (UPU loueur en CHF)</i>	2016	2015
Moins d'un an	269 404	276 193
De un à cinq ans	225 378	491 388
Plus de cinq ans	–	–
Total	494 782	767 580
Dépenses déjà reconnues	758 911	482 718

Les frais de location concernent les machines d'impression, les ordinateurs personnels, les firewall et le Wi-Fi. La location du matériel d'imprimerie a commencé en 2014 et se terminera en 2018. Les contrats pour le matériel informatique se termineront également le 30 septembre 2018 au plus tard. Lors du renouvellement des équipements, la situation sera évaluée afin de savoir quelle situation, de l'achat ou de la location, sera la plus favorable.

<i>Location des locaux (UPU bailleur en CHF)</i>	2016	2015
Moins d'un an	240 559	240 559
De un à cinq ans	223 363	301 727
Plus de cinq ans	–	–
Total	463 922	542 286
Revenus déjà reconnus	240 559	180 759

Au 31 décembre 2016, l'UPU louait des surfaces de bureau à quatre locataires pour un revenu total de 240 559 CHF (CHF 180 759 en 2015). L'arrivée d'un nouveau locataire à la fin de 2015 explique l'augmentation des recettes. Les contrats ont une durée initiale de cinq ans, puis sont renouvelables d'année en année avec un préavis de douze mois.

Autres engagements non comptabilisés

Au 31 décembre 2016, sur la base de contrats existants, l'UPU s'est engagée pour un montant de 8,1 millions de CHF pour l'achat de biens et services. La livraison des produits et services interviendra à partir de 2017, et ceux-ci seront comptabilisés dans les exercices futurs. Le montant estimé de cet engagement au 31 décembre 2015 se montait à 8,5 millions de CHF.

Note 26 – Passifs éventuels

Comme il est mentionné dans la note 16, l'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (anglais, arabe et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Ces derniers fonctionnent de manière indépendante sous la responsabilité d'un comité de gestion élu par ses membres. Ces groupes ont également adopté leurs propres règlements et nomment les membres de leur personnel.

De ce fait, les comptes des groupes linguistiques ne sont pas consolidés, et les engagements vis-à-vis du personnel de ces entités sont présentés dans les états financiers de ces dernières. Il est en effet clairement stipulé dans les différents règlements des groupes linguistiques que ces derniers appliquent les mêmes obligations et garanties que celles que l'Union accorde à la Caisse de prévoyance pour son propre personnel et que les conséquences financières éventuelles d'un litige ou d'un recours auprès du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (OIT) sont à la charge du groupe linguistique concerné.

Néanmoins, certaines jurisprudences de l'OIT semblent indiquer qu'une obligation potentielle de l'Union à l'égard des collaborateurs des services de traduction ne puisse pas être complètement écartée. Dans un souci de transparence, les engagements nets vis-à-vis de leur personnel pour la Caisse de prévoyance et la caisse maladie des trois services de traduction sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces engagements ont été calculés en utilisant la même méthodologie, présentée à la note 12, que pour les entités consolidées.

	<i>31 décembre 2016</i>	<i>31 décembre 2015</i>
Anglais (STAN)	3 916 123	3 844 611
Arabe (STAR)	6 192 383	5 879 503
Portugais (STPO)	1 317 251	1 417 854
Total	11 425 757	11 141 968

Note 27 – Information sectorielle

L'information sectorielle présente les fonds et les entités administrés par l'Union en tant que segments de l'Union. Ces fonds et entités ont été créés par le Congrès ou le CA. Des informations détaillées sur les différents segments sont fournies dans les notes 1 et 2.

Les comptes de l'UPU comprennent les actifs, les passifs et les actifs nets de chaque fonds et entité, présentés par segment dans l'état de la situation financière. Tous les actifs et passifs intersectoriels sont comptabilisés en tant qu'opérations interentreprises éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Les recettes et les dépenses de chaque fonds et entité figurent séparément dans les comptes de l'UPU. Les opérations interfonds/interentités relatives aux services fournis par un fonds/une entité à un autre fonds/une autre entité ont été éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Pour l'une des entités contrôlées par l'UPU (FAQS) et deux autres entités (UPU*Clearing et CRI), la monnaie de compte est le dollar des États-Unis. Pour l'information des utilisateurs des états financiers, les résultats de ces trois entités sont présentés dans un segment consolidé en francs suisses, et une note comprenant des informations relatives à ces entités en dollars des États-Unis est présentée séparément.

État de la situation financière par segment au 31 décembre 2016 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Actifs</i>							
<i>Actifs courants</i>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 585 216	6 577 897	2 540 319	2 633 238	8 163 343	-	41 500 013
Dépôts en espèces	4 100 000	-	-	-	93 676 954	-	97 776 954
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	20 153 389	522 857	48 725	113 195	8 318	-	20 846 484
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	48 023	455 431	-	3 084 908	14 716 040	-1 205 122	17 099 280
Stocks	70 418	30 245	-	-	211 336	-	311 999
Autres actifs courants	1 893 823	1 610 613	35 574	687 402	226 542	-170 234	4 283 720
Total des actifs courants	47 850 868	9 197 043	2 624 619	6 518 743	117 002 533	-1 375 356	181 818 450
<i>Actifs non courants</i>							
Placements	-	-	-	-	4 561 250	-	4 561 250
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	12 623 877	-	-	-	-	-	12 623 877
Matériel	1 076 134	29 724	-	413 383	96 271	-	1 615 512
Immobilisations incorporelles	243 397	-	-	79 982	-	-	323 379
Terrain et constructions	26 231 562	-	-	-	-	-	26 231 562
Autres actifs non courants	25 296	-	-	-	-	-	25 296
Total des actifs non courants	40 200 266	29 724	-	493 365	4 657 521	-	45 380 876
Total des actifs	88 051 134	9 226 767	2 624 619	7 012 108	121 660 054	-1 375 356	227 199 326

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 507 813 CHF à l'Union et 261 057 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	2 567 469	705 352	24 176	162 098	14 762 177	-1 375 356	16 845 916
Prestations au personnel	1 296 757	-	73 860	422 838	53 033	-	1 846 490
Recettes différées	34 845 985	4 741 238	241 006	583 443	24 537 286	-	64 948 959
Avances	3 405 328	-	154 000	-	80 727 184	-	84 286 511
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 117 955	-	-	-	-	-	7 117 955
Emprunts exigibles dans l'année	375 760	-	-	-	-	-	375 760
Provisions	925 000	-	-	-	-	-	925 000
Total des passifs courants	50 534 255	5 446 590	493 042	1 168 380	120 079 680	-1 375 356	176 346 591
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	118 006 639	-	2 438 214	11 268 102	3 910 021	-	135 622 976
Emprunts exigibles après une année	1 085 038	-	-	-	-	-	1 085 038
Total des passifs non courants	119 091 677	-	2 438 214	11 268 102	3 910 021	-	136 708 014
Total des passifs	169 625 932	5 446 590	2 931 256	12 436 482	123 989 701	-1 375 356	313 054 605
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-85 974 887	-375 434	-	-	-	-	-86 350 320
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	4 155 611	-	-	-658 781	-	3 496 830
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-306 637	-5 424 374	-1 670 867	-	-7 401 877
Réserves	4 400 089	-	-	-	-	-	4 400 089
Actifs nets	-81 574 798	3 780 177	-306 637	-5 424 374	-2 329 647	-	-85 855 279

État de la situation financière par segment au 31 décembre 2015 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Actifs</i>							
<i>Actifs courants</i>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 626 582	8 145 712	2 909 805	2 479 910	8 935 738	-	47 097 747
Dépôts en espèces	-	-	-	-	80 667 697	-	80 667 697
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	25 471 079	521 967	59 770	118 963	294 544	-	26 466 323
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	94 008	551 792	-	3 812 240	20 289 588	-2 257 414	22 490 212
Stocks	75 254	28 695	-	-	233 893	-	337 842
Autres actifs courants	1 490 373	1 308 615	35 150	432 079	154 795	-	3 421 012
Total des actifs courants	51 757 296	10 556 780	3 004 725	6 843 192	110 576 255	-2 257 414	180 480 834
<i>Actifs non courants</i>							
Placements	-	-	-	-	7 303 670	-	7 303 670
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	1 505 690	-	-	-	-	-	1 505 690
Matériel	1 371 943	34 619	-	344 979	105 916	-	1 857 457
Immobilisations incorporelles	239 964	-	-	127 551	-	-	367 515
Terrain et constructions	27 048 248	-	-	-	-	-	27 048 248
Autres actifs non courants	10 200	-	-	-	-	-	10 200
Total des actifs non courants	30 176 045	34 619	-	472 530	7 409 586	-	38 092 780
Total des actifs	81 933 341	10 591 400	3 004 725	7 315 722	117 985 841	-2 257 414	218 573 614

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 1 575 844 CHF à l'Union et 155 984 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	3 225 528	768 240	63 146	248 848	19 808 808	-2 257 414	21 857 156
Prestations au personnel	1 295 192	-	74 123	364 084	47 034	-	1 780 434
Recettes différées	35 852 215	4 890 016	397 692	680 589	7 713 457	-	49 533 969
Avances	2 666 136	-	-	5 525	88 183 218	-	90 854 878
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 440 724	-	-	-	-	-	7 440 724
Emprunts exigibles dans l'année	375 760	-	-	-	-	-	375 760
Provisions	1 000 000	-	-	-	-	-	1 000 000
Total des passifs courants	51 855 554	5 658 256	534 961	1 299 046	115 752 517	-2 257 414	172 842 920
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	116 330 905	-	2 159 148	8 240 057	4 104 505	-	130 834 615
Emprunts exigibles après une année	1 439 918	-	-	-	-	-	1 439 918
Total des passifs non courants	117 770 823	-	2 159 148	8 240 057	4 104 505	-	132 274 533
Total des passifs	169 626 377	5 658 256	2 694 109	9 539 103	119 857 023	-2 257 414	305 117 453
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-92 123 331	-249 553	-	-	-	-	-92 372 884
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	5 182 697	-	-	-526 569	-	4 656 128
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	310 616	-2 223 381	-1 344 613	-	-3 257 378
Réserves	4 430 294	-	-	-	-	-	4 430 294
Actifs nets	-87 693 036	4 933 144	310 616	-2 223 381	-1 871 182	-	-86 543 839

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Recettes							
Contributions statutaires des Pays-membres	35 885 215	–	–	–	–	–	35 885 215
Autres contributions annuelles	–	–	2 097 277	1 162 583	234 657	–	3 494 517
Contributions volontaires	25 849	7 975 917	–	–	11 392 981	–2 824 280	16 570 467
Ventes	532 119	1 574 739	–	8 032 905	77 138	–	10 216 900
Recettes financières	9 418 136	4 640	10 901	47 736	1 713 500	–9 347	11 185 565
Gains de change	909 508	608 443	513	19 833	187 632	–	1 725 929
Autres recettes	1 907 145	–	10	1 382 193	–	–1 624 550	1 664 799
Total des recettes	48 677 972	10 163 739	2 108 702	10 645 249	13 605 907	–4 458 176	80 743 392
Dépenses							
Services du personnel	30 527 218	3 265 415	2 072 597	11 036 410	1 350 602	–846 280	47 405 963
Voyages	789 109	101 719	98 144	205 664	30 945	–10 144	1 215 436
Services de consultant et contrats externes	2 284 933	480 858	216 146	1 606 920	35 799	–313 874	4 310 782
Dépenses de projet	2 340 973	6 503 260	259 168	2 478	11 415 500	–2 548 217	17 973 161
Frais généraux de fonctionnement	1 096 283	41 558	21 406	55 804	3 812	–	1 218 863
Matériel et fournitures	229 424	40 539	–	121 918	79 404	–	471 285
Maintenance et réparations	682 364	177 268	11 031	474 925	39 365	–19 884	1 365 068
Amortissement	1 699 828	4 895	–	240 222	13 136	–	1 958 081
Coûts financiers	312 710	88 097	1 710	16 173	9 127	–9 347	418 471
Pertes de change	732 342	546 286	3 454	14 211	189 243	–	1 485 536
Autres dépenses	1 864 550	66 811	42 300	71 515	181 231	–710 430	1 515 977
Total des dépenses	42 559 734	11 316 706	2 725 955	13 846 241	13 348 165	–4 458 176	79 338 624
Résultat net	6 118 238	–1 152 966	–617 254	–3 200 992	257 742	–	1 404 768

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Recettes</i>							
Contributions statutaires des Pays-membres	35 772 790	–	–	–	–	–	35 772 790
Autres contributions annuelles	–	–	2 309 798	1 136 324	245 666	–	3 691 788
Contributions volontaires	48 233	6 535 689	–	–	13 111 415	–2 858 000	16 837 336
Ventes	473 164	1 514 958	–	7 749 796	37 382	–	9 775 300
Recettes financières	389 842	1 481	4 875	47 238	277 134	–4 884	715 687
Gains de change	558 751	254 793	178	23 076	319 942	–	1 156 740
Autres recettes	1 607 794	–	–	1 037 354	7 842	–1 289 917	1 363 073
Total des recettes	38 850 574	8 306 920	2 314 852	9 993 789	13 999 381	–4 152 801	69 312 715
<i>Dépenses</i>							
Services du personnel	29 895 690	3 024 239	1 959 146	8 367 930	1 651 526	–888 215	44 010 318
Voyages	686 125	142 902	101 406	242 613	30 386	–30 818	1 172 613
Services de consultant et contrats externes	2 407 619	453 339	42 683	1 635 712	121 400	–181 541	4 479 212
Dépenses de projet	2 353 863	4 260 920	246 133	12 858	10 156 988	–2 305 292	14 725 470
Frais généraux de fonctionnement	1 410 491	47 037	7 674	52 512	3 075	–	1 520 789
Matériel et fournitures	199 310	28 749	–	140 053	28 128	–	396 240
Maintenance et réparations	989 557	163 272	40 858	343 429	38 180	–52 360	1 522 935
Amortissement	1 760 273	10 620	–	212 469	12 748	–	1 996 110
Coûts financiers	2 915 193	82 500	1 852	74 888	1 721 104	–4 884	4 790 653
Pertes de change	823 772	340 834	465	7 228	293 041	–	1 465 341
Autres dépenses	2 841 761	60 354	42 300	23 519	194 443	–689 692	2 472 685
Total des dépenses	46 283 654	8 614 767	2 442 517	11 113 210	14 251 019	–4 152 801	78 552 366
Résultat net	–7 433 080	–307 847	–127 665	–1 119 421	–251 638	–	–9 239 651

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (en dollars des États-Unis)

	JPJ* Clearing	FAQS	CRI
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 498 011	6 091 462	374 764
Dépôts en espèces	370 000	89 672 150	1 350 000
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	–	8 115	–
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	13 813 757	–	543 355
Stocks	–	–	206 181
Autres actifs courants	2 261	206 869	11 886
Total des actifs courants	15 684 030	95 978 596	2 486 187
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	–	4 000 000	450 000
Matériel	–	–	93 923
Total des actifs non courants	–	4 000 000	543 923
Total des actifs	15 684 030	99 978 596	3 030 110
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	13 813 757	577 540	10 827
Prestations au personnel	9 914	30 059	11 767
Recettes différées	–	23 938 816	–
Avances	1 314 203	74 767 563	2 676 461
Total des passifs courants	15 137 875	99 313 978	2 699 055
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	456 120	2 294 732	1 063 803
Total des passifs non courants	456 120	2 294 732	1 063 803
Total des passifs	15 593 995	101 608 710	3 762 858
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds/entités contrôlées	90 035	–1 630 114	–732 748
Actifs nets	90 035	–1 630 114	–732 748

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (en dollars des États-Unis)

	UPU* Clearing	FAQS	CRI
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 387 227	5 368 245	2 261 417
Dépôts en espèces	–	81 400 300	–
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	–	297 219	–
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	20 037 517	–	436 335
Stocks	–	–	236 017
Autres actifs courants	204	154 760	1 238
Total des actifs courants	21 424 948	87 220 524	2 935 008
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	370 000	7 000 000	–
Matériel	–	–	106 878
Total des actifs non courants	370 000	7 000 000	106 878
Total des actifs	21 794 948	94 220 524	3 041 886
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	19 899 274	–733	90 165
Prestations au personnel	7 211	29 440	10 811
Recettes différées	–	7 783 509	–
Avances	1 375 658	85 346 128	2 262 288
Total des passifs courants	21 282 143	93 158 343	2 363 264
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	641 296	2 419 005	1 081 481
Total des passifs non courants	641 296	2 419 005	1 081 481
Total des passifs	21 923 439	95 577 348	3 444 745
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds/entités contrôlées	–128 491	–1 356 825	–402 860
Actifs nets	–128 491	–1 356 825	–402 860

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 (en dollars des États-Unis)

	<i>UPU*Clearing</i>	<i>FAQS</i>	<i>CRI</i>
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	236 806	–	–
Contributions volontaires	–	11 248 992	–
Ventes	–	–	77 799
Recettes financières	6 326	1 719 490	17 208
Gain de change	103 581	789 491	98 552
Total des recettes	346 714	13 757 973	193 559
<i>Dépenses</i>			
Services du personnel	–24 576	1 120 689	287 488
Voyages	897	29 730	746
Services de consultant et contrats externes	12 109	23 889	–
Dépenses de projet	–	11 557 146	–
Frais généraux de fonctionnement	–	–	3 896
Matériel et fournitures	–	–	79 816
Maintenance et réparations	18 163	17 512	3 575
Amortissement	–	–	12 955
Coûts financiers	3 688	4 721	876
Pertes de change	101 083	868 343	101 511
Autres dépenses	16 823	138 446	32 582
Total des dépenses	128 187	13 760 477	523 447
Résultat net	218 526	–2 504	–329 888

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 (en dollars des États-Unis)

	<i>UPU*Clearing</i>	<i>FAQS</i>	<i>CRI</i>
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	248 935	-	-
Contributions volontaires	-	13 502 264	-
Ventes	-	-	38 578
Recettes financières	347	283 002	646
Gain de change	190 386	169 739	228 055
Autres recettes	-	7 970	-
Total des recettes	439 667	13 962 974	267 279
<i>Dépenses</i>			
Services du personnel	108 068	1 201 394	398 297
Voyages	-	30 130	1 033
Services de consultant et contrats externes	12 158	109 307	-
Dépenses de projet	-	10 487 087	-
Frais généraux de fonctionnement	-	359	2 661
Matériel et fournitures	-	-	28 993
Maintenance et réparations	18 237	21 746	-
Amortissement	-	-	12 955
Coûts financiers	849	1 777 369	799
Pertes de change	243 962	200 128	104 925
Autres dépenses	17 264	137 758	41 070
Total des dépenses	400 537	13 965 278	590 733
Résultat net	39 130	-2 304	-323 454

